L'ABEILLE.

PAR BULLITT, MAGNE & Co.
No. 81, rue Chartres.
Abonnement ... $12 / Do trois fois par semaine $10 payable d'avance

POUR PRESIDENT DES ETATS-UNIS
HENRY CLAY,
DU KENTUCKY.
Soumis à la décision d'une Convention Nationale

NOUVELLE-ORLEANS:
MARDI MATIN, 29 OCTOBRE 1839.

Nous ne répondons jamais aux communiqués; cependant nous avons cru devoir faire exception en faveur de l'auteur des articles signés *Peuple.*

Il parle, dans son article d'hier, de bonne et d'injustice qu'on lui a jetés au front: c'est une accusation qui ne vient pas à notre adresse, car nous défions qui que soit de trouver rien d'injurieux dans nos articles.

Quant à l'interprétation qu'il nous accuse d'avoir donnée à ses paroles, il la repousse; soit: cependant le public a jugé comme nous et l'erreur, si erreur il y a, vient de lui seul. Il critique avec amertume l'arrangement pris dernièrement par les banques, comme de nature à les entraver, à les *emmenoter:* donc il demande qu'on donne à l'escompte plus d'extension que ses résolutions ne le permettent. Il trouve la limite beaucoup trop *resserrée;* donc il voudrait l'étendre. Or pour ceux qui pensent qu'avec ces restrictions les banques peuvent escompter avec toute la libéralité que comportent les circonstances, n'est-il pas évident que demander davantage c'est vouloir introduire la prodigalité?

Mais dites vous: "Je n'ai demandé que des mesures salutaires propres à nous ramener graduellement et sans secousse à ces habitudes d'ordre, d'économie et de travail sans lesquelles il ne saurait y avoir ni salut ni bien-être pour les masses; j'ai demandé que chaque banque ait un chiffre limité de circulation basé sur ses ressources et sa responsabilité, afin qu'elles toutes puissent se mouvoir sans danger, dans les limites de ce chiffre et entrer pour leur contingents dans les secours à accorder à la place?

Nous répondons que c'est précisément ce qui a été fait, que les résolutions prises par les banques tendent parfaitement à ce but. Et puisque vous n'êtes pas content de ce qui a été fait, nous avons dû en conclure que vous en demandiez d'avantage.

D'ailleurs n'est ce pas votre faute si vous avez été mal compris; pourquoi ne pas préciser vos demandes en faisant voir les inconvéniens de la mesure prise et les avantages de la mesure que vous voulez y substituer? Pourquoi ne pas expliquer en quoi la mesure proposée par vous différait de celle prise par les banques? Pourquoi enfin traiter une question de finance comme une question de morale et employer l'éloquence là où il ne fallait que des chiffres? Encore une fois si vous avez été mal compris vous ne devez vous en prendre qu'à vous seul.

A qui doit revenir la responsabilité de l'état actuel des Banques aux Etats-Unis?

Si l'on en croit les Loco-focos, la multiplication des banques locales, les embarras produits par l'émission trop considérable des *bank-notes* et par le développement excessif du commerce qui s'en est suivi, sont l'œuvre des Whigs. Examinons avec impartialité cette accusation, et dans cette enquête laissons parler les faits eux-mêmes.

Le parti qui gouverne aujourd'hui notre pays, arrive au pouvoir le 4 mars 1829; et en 1830 il commence la guerre contre la Banque des Etats-Unis. En 1833, le parti s'empare des dépôts du gouvernement et les partage entre les banques locales, pour lesquelles il montre une prédilection marquée. En 1836, la Banque Nationale cesse d'exister.

Quelle était la situation du système de crédit au commencement des hostilités du pouvoir contre la Banque des Etats-Unis? Où en fut le même système après l'accomplissement des projets de l'administration par la chute de cet établissement national? Une rapide comparaison entre les deux époques jettera une vive lumière sur la question.

En 1830, la circulation aux Etats-Unis était aussi parfaite qu'on pouvait le souhaiter: Les billets de la Banque Nationale étaient reçus partout au même titre que les espèces; grâce à la confiance, la circulation était prompte, les affaires faciles et productives, et la population active jouissait d'un bien être réel. A cette époque cependant, il n'y avait dans les Etats-Unis que 330 banques locales, dont le capital s'élevait à $111,000,000.

Eh! bien l'administration n'était point satisfaite, et pour justifier ses attaques contre la Banque Nationale, elle disait entre autres choses; "que les banques d'Etats donneraient à la circulation une facilité plus grande encore; que par elles les échanges s'opèreraient d'une manière plus régulière et à de meilleures conditions que par la banque des Etats-Unis." Qu'est-il arrivé cependant? En 1837, grâce aux soins du gouvernement, le nombre des banques d'Etat s'est élevé à 823, lesquelles possèdent un capital de $378,000,000—Ainsi en 7 ans, le nombre de ces établissemens s'est accru de 484 et leur capital de $267,000,000.

En présence de ces chiffres, dira-t-on que M. Van Buren et son parti ne sont pas responsables de l'accroissement des banques et des funestes conséquences qui ont découlé de cet accroissement? Mais qu'on se rappelle donc l'état des choses: assurément de 1830 à 1837, le dernier président était au plus haut point de sa popularité; les législatures d'Etats étaient remplies de ses partisans qui tous marchaient sur ses traces avec une religieuse obéissance. Cela était vrai surtout pour les Etats du Sud, et l'était également pour chacun des Etats de l'Union. Ce sont ces législatures, soit vouées au gouvernement qui ont créé toutes les banques dont nous parlons; c'est à elles par conséquent que l'on doit l'accroissement de la circulation; la fureur de spéculation qui s'est développée, la surexcitation qu'ont éprouvée les affaires de toute espèce est donc leur fait. C'est donc, nous le répétons, le parti et son chef qui doivent être responsables aux yeux de la nation des malheurs produits par le dérangement du système monétaire: car ce sont eux qui y ont porté le désordre. Ils ont détruit la banque nationale, ils ont créé les banques locales: ils sont donc auteurs des maux que ces mesures ont causés.

On n'a certainement pas oublié les chants de triomphe qu'entonnèrent les coryphées du parti loco-foco, au moment où se manifesta l'élan donné à toutes les transactions par l'accroissement subit de banques qui suivit le renversement de la Banque des Etats-Unis. "Le peuple a maintenant, disaient-ils, la meilleure circulation possible;" et les états de douane, qui prouvaient l'accroissement des importations étrangères, étaient triomphalement étalés aux yeux des whigs comme des preuves de la prospérité croissante du pays et par suite de la sagesse de l'administration à laquelle on en faisait gloire. On n'avait pas encore découvert que ce succès apparent des idées financières du parti n'était dû qu'au développement exagéré du commerce, qu'à une circulation forcée. Alors les banques n'étaient point dénoncées comme des associations de voleurs privilégiés: les acquéreurs de terres publiques n'étaient point traités de spéculateurs sans entrailles on ne criait point que le négociant travaillait sur un capital fictif, que c'était un être dont la perte "ne devrait pas causer un regret à un honnête homme." Dans la première ivresse du succès, on vantait les banques parce qu'on les avait créées: on se réjouissait des importations illimitées, parce qu'on les avait provoquées: on se félicitait de l'importance des ventes de terre, parce qu'on en mettait l'argent dans sa poche. Enfin l'on cherchait à éblouir les whigs par l'apparence brillante des affaires. S'ils s'aventuraient à mettre en question la réalité de cette prospérité mensongère, on leur reprochait amèrement leur incrédulité. Et pourtant leurs prévisions ne les trompaient pas une situation aussi anormale ne devait pas durer.

Aujourd'hui que cet éclat trompeur est dissipé, aujourd'hui que le système financier des locofocos est en ruine, aujourd'hui que leurs expériences ont échoué, le peuple se laissera-t-il abuser par leurs déclamations? Trouvera-t-il que les violens reproches qu'ils adressent aujourd'hui à leurs propres créations sont une expiation suffisante des maux qu'ils ont attiré sur le pays? Trouvera-t-il que le blâme qu'ils jettent sur les présidens de banque, compense la ruine de la circulation? Non! non! le peuple est juste; il laissera à chacun la responsabilité de ses œuvres. Il saura reconnaître les auteurs des maux qu'il souffre en ce moment, et il en fera justice, nous l'espérons, la preuve aux prochaines élections.

SERVICE DES POSTES.

Le service des postes est chaque jour plus mal fait. Les journaux de Philadelphie nous parviennent fréquemment un ou deux jours plus tard que ceux de New-York, et souvent ceux de Baltimore arrivent en même temps que ceux de N.-York de la même date. Hier par exemple nous avons reçu un seul journal de New-York, un seul de Charleston et aucun de Philadelphie ni de Baltimore.

Si l'administration est incapable de faire le service des postes, qu'elle avoue son impuissance et laisse ce soin à d'autres plus habiles ou plus actifs. Une entreprise particulière, quelque imparfaitement organisée qu'elle fût, ferait toujours mieux que l'administration actuelle des postes.

Ailleurs on cherche à améliorer de plus en plus le service des postes; ici on ne s'en occupe seulement pas. Nos gouvernants, tout occupés du soin de se maintenir au pouvoir, ne s'inquiètent pas d'autre chose, et laissent le peuple s'arranger comme il peut.

MUTINERIE.—Le navire *Bombay*, capitaine Gay, de Liverpool, arrivé dans ce port hier soir, a rencontré en mer, le 15 octobre, par lat. 19. 45' long. 67 20' le navire *Superior*, capit. Tucker, parti de Liverpool pour la Mobile. Une partie de l'équipage du *Superior* s'était révoltée, mais le capitaine avait réussi à mettre aux fers deux des mutins et deux hommes blessés étaient restés sur le pont; l'on ignore si ces deux derniers étaient au nombre des mutins.

Bayou Sarah et Port Hudson ne sont pas encore délivrés de la présence de la fièvre. C'est à Bayou Sarah surtout qu'elle fait des ravages, les banques sont fermées et les affaires languissent; depuis le milieu de juin il n'est pas mort moins de cinquante ou cinquante et une personnes, et une ou deux seulement de celles qui avaient été atteintes ont échappé.

La gazette de Baton Rouge du 2, dément divers bruits qui ont couru sur l'état sanitaire de la ville; d'après cette gazette, 13 personnes blanches et 4 de couleur seulement seraient mortes à Baton Rouge depuis le 1er. juin.

Le chemin de fer de Clinton et de Port Hudson est terminé, et celui de Clinton le sera, dit-on, bientôt. Il paraît qu'un grand nombre d'habitants du Mississipi ouest, qui envoyaient leur coton à Natchez, le dirigent aujourd'hui sur Port Hudson pour nous l'expédier ensuite.

INCENDIE A NEWARK N. J.

Il y a eu un violent incendie à Newark N. J. dans la matinée du 17. La perte est évaluée à environ $60,000. L'assurance ne couvrait pas plus des deux tiers.

VALEUR DE LA LIVRE STERLING.

Mess. Grigg & Elliot ont publié dernièrement à Philadelphie un ouvrage de M. Condy Raguet, intitulé "*A treatise of Currency and Banking*" (traité sur le système des banques et de la circulation.) Dans ce livre que l'on ne saurait trop recommander à ceux qui sont dans les affaires. M. Raguet cite les lois qui régissent la circulation lorsqu'elle a lieu en métaux précieux seulement, en métaux précieux et en pier de banque inconvertible.

Notre but n'est point de faire ici l'éloge de l'ouvrage de M. Raguet, et encore moins une analyse critique; nous voulons seulement relever une erreur qui existe dans la valeur expliquée du souverain anglais, erreur que l'on rencontre également dans le Manuel des Négociants (*Merchants Manual*) de Foster, et que nous aurions peut-être laissée passer, si elle s'était trouvée ailleurs.

M. Raguet dit que la valeur réelle du souverain anglais, d'après la loi déterminant la valeur de l'or (*Gold Bill*) du 28 juin 1834, est de $4 97 7—120, tandis que d'après cette même loi, la valeur réelle du souverain anglais, n'est que de $4 86137118067.

Il paraît que l'auteur du traité des banques et de la circulation n'a pas bien interprété le troisième et dernier acte du congrès, sur la *monnaie*, approuvé le 19 janvier 1837, qui est un acte supplémentaire à "*l'Acte pour créer un hôtel des monnaies et pour déterminer la valeur des monnaies des Etats-Unis.*"

D'après cet acte la valeur du *Souverain* (liv. sterl.) à 22 carats est de $4 86474743723303, ce qui est le pair réel du change avec Londres, et elle est cotée ainsi: 109,496 c'est-à-dire près de 9 1/2 pour cent de prime sur le pair calculé à $4,44,49. Mais l'on dit avoir trouvé cette année par des essais, à l'Hotel des Monnaies de Philadelphie, que le *Souverain* n'a que 915 1/2 millièmes d'or fin à 21, 97, 100 carats; ce qui le mettrait de 1-16 de carats au dessous du taux légal qui est de 91,623 millièmes ou 22 carats.

Ainsi la valeur du Souverain n'est dans le fait que de $4·86891424101 taux qui, aujourd'hui, constitue le pair intrinsèque du change avec Londres [pourvu toute fois que les Souverains aient le poids voulu.] et elle est ainsi cotée; 109,35 ou 9 7 20 pour cent, prime nominale, ou le pair ci dessus de $4,44-4-9.

Jusqu'au 14 juillet 1832 la livre sterling, n'était calculée qu'à $4,44 pour les payements des droits de douane. Depuis elle a été calculée à $4,80 et l'est encore aujourd'hui.

Les banques elles mêmes reçoivent les Souverains pour $4 85, c'est-à-dire un cent de moins que leur valeur intrinsèque, en leur supposant le poids légal; et cette différence, qui au premier abord paraît si minime, ne devient autre chose qu'une différence de $1,000 sur 100,000 souverains, entre la valeur réelle et la valeur calculée.

EXTRAIT DE LA CORRESPONDANCE DE L'ABEILLE.

New-York, 19 octobre 1839.

Il semble que par le temps qui court il soit inutile de parler d'autre chose que du marché monétaire.

Le steamer Liverpool est parti malgré le mauvais temps qu'il faisait aujourd'hui; il emporte $400,000 en espèces, dont la plus grande partie était prête depuis dix ou douze jours. Une maison de commerce a déposé dans une banque environ 3,000 livres sterling en br et a pris en échange des traites sur Londres, à 9 1/2.

Il y a déjà sur le marché des traites tirées pour le coton de la nouvelle récolte; il se fait aussi des chargemens considérables de farine, et les traites qui en proviennent, sont jetées sur la place. En outre plusieurs banques tirent des traites à 60 jours à 9 1/2; quelques-uns disent même à un peu moins de 9 1/2. Il résulte de tout cela qu'il y a maintenant plus de traites sur l'Angleterre qu'il n'y en a eu à aucune époque depuis un an. Le change a donc considérablement tombé et on peut le coter pour de bon papier de 8 1/2 à 9 1/2. Les meilleures traites du commerce peuvent s'obtenir à moins de 9 pour 100. Dans un tel état de chose, il n'y a guère à craindre qu'on exporte des espèces.

Les banques de Boston sont déterminées à braver l'orage. Notre ville est toujours ferme; nos banques ne suspendront pas. On a une grande confiance dans la position et l'énergie des banques de la Nouvelle-Orléans, ainsi que l'indique le taux du change sur votre ville.

Les actions ont en général éprouvé une hausse depuis hier. La banque des Etats-Unis est à 74, North-American Trust à 49, ce qui constitue une hausse de 1 pour 100.

On tire sur Boston à 1/2 pour 100, d'escompte, Rhode-Island de 5 à 7, Philadelphie de 14 1/2 à 15, Baltimore et Washington 14 1/2 à 15, Richemond 10 à 12, Charleston, Savanah, et Augusta 10 à 15, Mobile 11 à 12 1/2, Nouvelle-Orléans 4 à 5, Nashville 15 à 20.

INCENDIE A CHARLESTON.

Nous voyons par un *post-scriptum* du *Charleston Courier* du 23 que le feu avait pris dans une petite maison en bois, située sur *Market Street*, près de *Anson Street*. La maison où le feu avait pris et celles adjacentes ont été consumées, et comme le vent soufflait très fort, il n'a fallu rien moins que l'activité des pompiers pour arrêter si vite le progrès des flammes et préserver d'une destruction imminente le marché aux légumes.

INCENDIAIRES ARRETES.

Les nommés Wilson et Love ont été arrêtés à la Mobile, sous le poid d'une accusation d'*incendiarisme*. A la suite d'une procédure préparatoire devant les magistrats ils ont été mis en prison, faute d'avoir pu donner une caution de $10,000 chaque.

Les banques ont été si injustement assaillies depuis quelque temps que, par un sentiment de justice, nous n'avons pas pu nous empêcher d'admettre dans nos colonnes la communication suivante ayant pour but de les défendre, bien que nous n'en approuvions pas tout le contenu.

A L'AUTEUR DES ARTICLES,
Signés PEUPLE.

Il faut le confesser, monsieur, c'est présumer beaucoup de votre éloquence que de supposer qu'aux éclats de votre voix menaçante, ceux contre lesquels elle tonne se soient réveillés, émus et consternés, et que prêts à tomber à vos genoux, ils tendent déjà leurs mains suppliantes vers vous, et vous offrent les plus vifs sacrifices ou si nécessaire aux intérêts généraux qui leur sont confiés, et qui, par les inénarrables malversations que vous dénoncez, sont en imminent péril.

Quelque habitué que vous soyez à manier les passions de la multitude, quel que soit l'ascendant que vous exercez sur le cœur humain, puisque, de votre propre aveu, en montant votre voix, comme autrefois Amphion sa lyre, les inaccessibles portes d'airain se dissolvent, je suis profondément affligé de vous prophétiser que vos circonstances actuelles vous serviront mal, et que, dussiez vous faire un appel aux cordes les plus élevées, les plus passionnées de votre lyre gutturale, le miraculeux effet que vous en attendez vous fera faute; car nos portes, ouvertes à tous, roulent sans effort sur leurs gonds faciles, et laissent pénétrer sans obstacles à nos impénétrables bureaux d'escomptes tous ceux qui, tranquilles sur l'assiette régulière de leurs affaires, rejetés, ne s'offensent jamais de refus que d'impérieuses circonstances commandent si souvent.

Et puis, monsieur, les éléments si nécessaires aux commotions populaires, sillets si dilatables, si obéissant aux déclamations incandescentes d'un tribun fougueux, ici, croyez moi, seront indociles à toutes ceux qui, pour venger d'anciens refus et aux mépris des graves considérations d'ordre, de tranquillité intérieure, convoquent le peuple à des mouvements désordonnés, et, l'âme gonflée de rancunes, le cœur déchiré par d'inguérissables blessures faites à leur amour propre, montraient d'un doigt insurrectionnel des établissements aux destinées desquels pourtant ils ont présidé autrefois!

Et pourquoi, aujourd'hui, l'anathème tourne-t-il contre eux? comment se sont-ils chargés de tant d'iniquités? c'est que fidèles à leur mandat, fidèles au pacte juré, ces institutions courageuses n'ont pas voulu se vendre; et quand on leur a dit: prostituez vous, remplissez nos mains insatiables, de l'or! de l'or! Ceux qui les régissent, soulevant un front impassible, se sont voilés dans leur sainte pudeur et n'ont répondu que par un dédaigneux silence.

Et maintenant qu'on ameute toutes les passions contre elles, elles se reposent avec calme dans le sentiment de leur bon droit, dans le souvenir de leur sage administration au milieu de tant d'écueils de leurs décrets équitables, et surtout sur cet appui que le ciel envoie aux institutions utiles, souvent et injustement attaquées, mais toujours sûres de fleurir sans craindre des orages que la main de Dieu sait conjurer!

N'en doutez pas monsieur, le peuple que vous voulez associer à votre colère, ne servira jamais votre exaltation passionnée; car ses intérêts véritables s'y opposent, et sa puissante poitrine que vous lui demandez pour bouclier, il vous la refusera; et ses bras robustes que vous voulez rendre esclaves de vos ressentiments, resteront esclaves des lois; et il comprendra avec son admirable bon sens que les banques instituées pour soulager toutes les misères (quand elle le peuvent sans compromettre leur propre existence,) ne lui ont jamais dit: *prenez et reposez vous!* Mais bien prenez et travaillez, et faites fructifier et augmentez de tout votre pouvoir votre somme de bonheur terrestre; car elles ne lui ont jamais été assez injurieuses, ces institutions que vous calomniez, pour l'assimiler lui, peuple intelligent, ami désintéressé de la prospérité de son pays, ardent à faire croître pour le bien être matériel et moral de sa postérité le fruit de ses sueurs quotidiennes, elles ne lui ont jamais fait l'injure, dis-je, de l'assimiler à une tourbe paresseuse de lazaroni qui, contente de l'aumône que lui jette la pitié publique, insoucieuse d'un précaire lendemain, s'enveloppe dans ses lambeaux tout souillés, et s'endort sur les marches somptueuses des palais Napolitains.

Avant de déposer la plume, qu'il me soit permis, obscur combattant, spectateur longtemps silencieux d'une attaque qui soulève imprudemment tant de matières inflammables, inconnu à ces opulents dépôts des fortunes publiques aux portes desquels jamais, pauvre mais orgueilleux, je n'ai tendu une main mendiante; qu'il me soit permis de déplorer amèrement et avec le poignant désespoir d'un homme de bien ce coupable emploi des plus hautes, des plus brillantes facultés de l'entendement humain! Oh! ce n'était pas assurément pour empoisonner l'esprit public, pour fomenter de sourds mécontentements, nés, non des mesures récentes des banques, mais de la force même des événements qui nous emportent, que Dieu donna à quelques créatures privilégiées, cette rayonnante intelligence, cette féconde parole qui domine ou soulève à son gré les tempêtes populaires; mais elles l'avaient reçue afin d'avancer l'éducation du peuple, de le façonner à des habitudes d'ordre, de travail, à des mœurs douces, philantropiques, et aussi pour aplanir les voies ardues où s'engage parfois la communauté sociale, l'arrêter au penchant de l'abîme; donner de salutaires enseignements aux corps constitués qu'égarent si souvent des passions mauvaises, de misérables démêlés d'amour propre, d'intérêt personnel! Ce rôle, le plus élevé qu'il soit donné à l'homme d'accomplir, dévolu à ceux qui comme vous, monsieur, sont si bien servis par la parole et sont toujours si haut placés dans l'administration la plus intime des affaires de leur patrie adoptive, est sans conteste le plus beau, le plus souhaitable, le plus magnifique qui puisse tomber en partage au citoyen qui, de bonne heure, dévoue sa vie au bonheur et à la gloire du pays qui le nourrit!

—En France, où tout finit, on le sait, par des chansons et des caricatures, il ne faut pas s'étonner si la grande question du dégrèvement a excité la verve de nos dessinateurs les plus spirituels. Nous venons de voir dans l'atelier de Daumier, l'épreuve d'une *actualité* (c'est ainsi qu'il nomme une nouvelle série de ses dessins), dans laquelle la canne triomphante insulte à sa rivale momentanément abattue. La scène se passe dans une plaine de l'Amérique, au milieu de laquelle des noirs travaillent sur le 1er. plan, et du bord d'une culture, s'élance une canne qui se termine par une tête de planteur à la figure narquoise et embragée par un grand chapeau de paille. A ses pieds, et tristement étendue sur la terre, gît une grosse betterave terminée par une tête dont les yeux sont fermés par la douleur. A cette betterave sont attachés une médaille d'encouragement, la croix d'honneur, souvenir d'un honorable passé. Un placard pèse sur sa poitrine, et sur ce placard on lit ces mots: *ordonnance de dégrèvement*.—De sa bouche, souriant dédaigneusement, la canne laisse tomber ces paroles: *Je ne te dirai pas va te faire sucre! mais je te dirai va te faire cuire!* [*Journal du Havre.*]

(Rapporté pour l'Abeille.)

CONSEIL DE LA PREMIERE MUNICIPALITE.

Séance de Lundi, 28 Octobre.

Le Recorder, M. Bertus, est au fauteuil.

L'appel nominal fait par le secrétaire constate la présence de 20 membres.

Un message du Maire annonce au Conseil que, dans son opinion, il est nécessaire que la Municipalité adopte l'ordonnance passée par le Conseil Général, sur la nouvelle taxe de levée, afin de lui donner force de loi.

Cette ordonnance est adoptée, par appel nominal, 17 voix contre 3.

Sur motion de Mr. Forstall, l'élection du notaire de la Municipalité est ajourné à la séance prochaine.

Mr. F. Grima, est nommé notaire, *ad interim*, pour passer les actes qui se trouveraient nécessaires, dans l'intervalle.

Un rapport, accompagné d'une résolution favorable à la pétition de M. Duval, pour l'établissement de deux cabinets inodores sur la Levée, est renvoyé à la séance prochaine et mis à l'ordre du jour.

Le Conseil dispose de plusieurs pétitions d'un intérêt purement personnel.

Le comité des pétitions est rétabli, à la condition de rapporter à chaque séance sur les documents qui lui auront été renvoyés à la séance précédente. Ce comité se compose de MM. Préval, Cruzat et Crossman.

Le Conseil rappelle l'ordonnance qui créait deux emplois de collecteurs, en vertu de l'ordonnance du Conseil Général, sur la nouvelle taxe de Levée.

Sur motion, le Conseil s'ajourne à lundi prochain, 4 novembre, à 5 heures du soir.

[*Communiqué*]

"*Quae dementia cepit.*"

Quelle est donc cette voix sonore et épouvantable, qui tonne et ébranle nos édifices les plus solides, comme la foudre qui s'échappe de la nue embrasée? D'où partent ces terribles et menaçantes vociférations qui effraient et font trembler toute la population étonnée de cette cité? Où courent ces habitants effarés, au visage pâle, de qui les cheveux hérissés se dressent, dont les yeux hagards sortent de leurs orbites et attestent les frayeurs qui ont saisi leurs âmes, et maîtrisent tous leurs sens et tous leurs esprits? Qu'est-ce enfin que ces clameurs réitérées, qui se répètent de bouche en bouche et forment les roulements d'un tonnerre assourdissant, semblables à ceux qu'on entend sortir des flancs gonflés du Vésuve, qui menace, par une éruption prochaine, d'engouffrer la cité consternée dans le cahos de la destruction? Est-ce la révélation de Jésus Christ à St. Jean? Est-ce l'Apocalypse? Oh! oui, c'est, n'en doutons pas, cette voix du désert qui vient nous annoncer les terribles choses qui doivent arriver, et qui lui ont été révélées par l'ange inspirateur envoyé d'en haut.

"Heureux celui qui lit, et ceux qui écoutent les paroles de cette prophétie, et qui gardent les choses qui y sont écrites! car le temps est proche."

"Il est l'Alpha et l'Oméga, le commencement et la fin, celui qui est, qui était et qui sera;—le Tout Puissant!"

"Or, prenez-y garde, hommes qui sans mission vous êtes attribué la suprême sagesse, qui prenez hardiment charge de nos intérêts, sans songer que d'autres plus forts et plus puissants que vous ont succombé sous le poids du fardeau; prenez-y garde, la tâche est ardue, votre responsabilité est immense." C'est la voix du *peuple* qui vous crie ces choses là; c'est l'Apocalypse qui vous les dit.

Telle est la sublime prophétie, accompagnée de plusieurs autres très-spirituelles, très pompeuses, très-pathétiques, très——tout ce qu'on voudra....*except common sense*. O éloquence!

O! beauté de la déclamation *sancta comica*; en effet, soit dit entre nous, ni le grand orateur prophète, ni moi humble ébahi de la multitude, nous n'avons tous deux rien dit, rien écrit qui vaille. Cependant faisons chorus: Peuple, répète, ou répétons:

Air: On va lui percer le flanc &c.
On va leur percer le flanc
Rantamplan tire lire
En plan.
On va leur percer le flanc
Comme nous allons rire!
Rantamplan tirelire, (bis.)
Je n'ai rien dit en parlant
Rantamplan tire lire
En plan.
Je n'ai rien dit en parlant
J'ai parlé sans rien dire!!!

TACEAMUS.

RECAPITULATION DES VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Par T. Mossy & Garidel, à 10 heures, au magasin d'encan No. 50, rue Toulouse.

Par R. B. Sykes, à midi, à la Bourse de la Cité—Négresse Mary.

Par le même, à 4 1/2 heures, au No. 14 rue Notre Dame—150 barils chaux.

Par Fernandez & Whiting, à midi, à la Bourse de la Cité—Esclave William.

Par J. A. Beard, à 10 heures, au No. 58 rue de la Commune—Groceries et meubles.

Monsieur l'Editeur,

Veuillez annoncer dans votre estimable journal qu'un grand nombre de citoyens recommandables des trois municipalités, mûs par l'intérêt du pays, sollicitent Monsieur CUVELLIER, col. de la légion, recorder de la 3me municipalité, d'accepter la candidature de maire; et lui garantissent qu'il sera appuyé par de nombreux suffrages.

26 oct—3 UN CITOYEN.

Messieurs les Editeurs.

Vous êtes priés d'annoncer dans votre estimable journal que LOUIS U. GAIENNIE, Esq. sera soutenu comme maire à la prochaine élection et qu'il obtiendra les votes des

1ère. 2de et 3me MUNICIPALITES.

Décédé hier à 4 1/2 heures de l'après midi, de la fièvre jaune, Mr. PIERRE EMILE GOUYE, Importeur Français. Ses amis, connaissances et ceux de Made Bourry d'Ivernois, sont priés d'assister à son enterrement qui aura lieu demain à 4 1/2 heures: son corps est exposé chez lui, rue St. Pierre, entre Bourgogne et Ramparts.

NECROLOGE.

O! vous qui passez par le chemin, considérez et voyez s'il y a une douleur comme la mienne; c'est pour cela que je fonds en pleurs et que mes yeux répandent des ruisseaux de larmes!

Prophète Jérémie, chap. 1er. v. 12 et 16.

Est décédé le 27 courant, dans la paroisse de Jéfferson, à l'âge de 69 ans, Ms. Jean Louis Seringue, dont la vie utilement et innocemment occupée, a mérité l'estime et les regrets de sa postérité et de tous ceux qui ont eu le bonheur de le connaître. Il laisse, dans le sein de sa famille et dans celui de ses amis un vide qui ne se remplira jamais. Il n'avait ni la tristesse, ni l'humeur épineuse que l'on remarque ordinairement chez la plupart des vieillards, sa vieillesse fut toujours paisible, douce, modérée, indulgente et surtout précédée d'une vie honnête et louable. On retrouvait en lui une âme noble, un cœur compatissant, un ami sûr. Sa bonté naturelle était inépuisable comme la lumière, qui sans s'affaiblir, se répand et donne la vie et l'espérance aux infortunés prêts à succomber sous le poids de leurs souffrances.

29 oct—1 UN AMI.

DERNIERES DATES.

New-York	oct 19	Liverpool	sept 21
Boston	oct 16	Londres	sept 20
Philadelphie	Oct 18	Havre	sept 18
Washington	Oct 18	Paris	sept 19
Baltimore	Oct 18	Bordeaux	sept 10
Charleston	Oct 23	Madrid	sept 18
Vera-Cruz	oct 20	Cadix	sept 14
Tampico	oct 20	Havane	oct 18
Mexico	oct 20	Houston	oct 17

COMMERCIAL.

NEW-YORK, 19 octobre—Ventes d'actions à la Bourse.

30 actions	banque des Etats Unis,		73 à 74
115 do	do	Kentucky,	67
10 do	do	do	67
25 do	do	Illinois,	58

Aujourd'hui les actions sont en faveur et celle de la banque des E. Unis ont fermées à 74, ce qui fait une amélioration de 3 pour cent sur les prix d'hier. Le change sur Philadelphie est à 13 pour cent d'escompte et sur Baltimore de 10 @ 12. Les banques de la ville sont fermes et il ne se fait aucune demande considérable d'espèces.

MARCHE MONETAIRE DE BOSTON, 17 oct—Les délégués des différentes banques de Boston se sont réunis le 17 courant, sous la présidence de l'honorable Samuel T Armstrong et ont résolu de continuer leurs paiemens en espèces ainsi que d'étendre leurs escomptes.

LISTE MARITIME.

PORT DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

EXPEDIES.

Navire Bowditch, Thompson, Havre, L H Gale
Timoleon, Winsor, Liverpool, do
Steamer Little Red, Price, St. Louis, capit

ARRIVES.

Bateau de remorque Shark, Thomas, des Passes, ayant mis en mer la goél. Creole et la polacre Esp. Salvador—il a amené dans le port le navire Ellen Brooks, barque Solomon Saltus et la goél. Eliza Ann. Laissé la barre N. E. le 27 du courant, à 4 heures p. m. rapporte que la barque Nimrod était à la barre; les navires London et Manchester (de Bath) dans la rivière. Rien en vue.

Bateau de remorque Pilot, Clarke, de la passe S. O. avec les navires Yazoo, Bombay et une polacre espagnole. Laissé la barre S. O. le 27 courant, à 7 heures p. m. rapporte que le navire New Hampshire était en dehors de la barre. Rien de nouveau dans la rivière.

Navire Yazoo, Trask, de New York, (11 octobre) à Smith & Voorhees.

Navire Bombay, Gay, de Liverpool, [5 sept. à S & J P Whitney.

Navire Ellen Brooks, Lindsey, de Baltimore, (15 oct.) à G. Lee.

Barque Solomon Saltus, Nickerson, de Baltimore [et le Cap, 16 oct.] à G. Bedford.

Goel. Eliza Ann, Hardy, de St. Marks, à E & J Andrews.

Steamer Lexington, Alter, de l'embouchure Ohio, avec du coton, &c.

Steamer Augusta, Gates, de Vicksburg, avec du coton, &c.

Steamer Belle of Missouri, Finch, de St. Louis, chargé de produits.

Steamer Trident, Helvering, de Louisville.

MEMORANDA.

Hélé le 15 oct. par le navire Bombay, dans la lat. 19, 45, long. 67, 20, navire Superior, Tucker, de Liverpool pour la Mobile.

Le navire NORTHAMPTON, capitaine Joseph Mann, de Liverpool est en déchargement au poteau no. 17, seconde municipalité. Les consignataires sont requis de venir recevoir leurs marchandises. 29 oct WILLIAM PREUN, 56 Douane.

La barque SOLOMON SALTUS, capitaine Nickerson, de Baltimore, est maintenant en déchargement au bas de la rue Suzette, seconde municipalité. Les consignataires sont priés de venir recevoir leurs marchandises. G. BEDFORD, 29 oct 22, rue Bienville.

J. B. JUETTE a transporté son magasin rue Toulouse No. 13, anciennement occupé par Mrs. Peyroux & Arceuil. 26 oct.

PIERCE SHANNON & BROTHERS, marchands à commission et expéditeurs. 26 oct. No. 57, rue des Magasins.

CHANGEMENT DE DEMEURE—J. T. LAGUERENNE & co. ont transporté leur domicile au no. 57, rue Tchoupitoulas. 22o

AVIS—Les soussignés ont transporté leur domicile du no. 94, rue Poydras au no. 99 rue du Camp. 22o KIDDER & HEAD.

JAMES McGLAUGLIN & Co., Marchands à Commissions et Expéditeurs, No. 14, rue Gravier, Nlle. Orléans. 11 oct

GRANDE LOTERIE DE PROPRIETES FONCIERES.
SCHMIDT & HAMILTON, *Directeurs.*
Cette Loterie sera positivement tirée le 1er. Décembre. 4 oct

GARDES D'ORLEANS—Attention.
Vous prendrez les armes mercredi 30 du courant, à 4 heures de l'après midi pour assister au funérailles de votre camarade, le caporal ARTHUR PILIE. Rendez-vous place St. Antoine, équipement complet, tenue d'été, gants blancs.
Par ordre du capitaine.
ANT. DUBUC, sergt. major.
Les chefs de compagnie, de la Légion sont respectueusement invités à envoyer chacun, un détachement de leur compagnie respective au lieu du rendez-vous. 29 oct—2

A VENDRE pour cause de départ.—Une cigarrerie et les esclaves y employés et les matériaux marchandises qui en dépendent. S'adresser au No. 114 Vieille Levée, entre les deux marchés à 28 oct—8 ANT. ARRIAS.

CHANGE sur FRANCE et sur l'Angleterre, à vendre par A. St. GEORGES, 29 oct 78, rue St. Louis.

DEMI BAS de laine—douzaines à vendre par 29 oct FROST & Co, 8, Douane.

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour du premier district judiciaire—Vendredi, 25 octobre 1839—Présent, l'honorable A. M. Buchanan, juge—No. 6010—Vincent Nolté & Co. contre leurs créanciers.—Sur motion de Levi Pierce, Esq. avocat de John Parker et Edward Hollander, agissant comme syndics des biens des insolvables et sur présentation d'un tableau final de distribution, il est ordonné par la cour que les dits créanciers des dits insolvables et tous autres intéressés, aient à déduire, sous dix jours, à compter de la présente publication, les raisons pour lesquelles le dit tableau final ne serait point confirmé et homologué, les fonds répartis en conformité et les syndics déchargés de leurs responsabilités.
Extrait des minutes,
(Signé) G. WHITE,
29 oct—2—1pa. Député Greffier.

NOUS avons reçu par les derniers arrivages de la France, d'Angleterre et d'Allemagne un grand assortiment de marchandises sèches, en part propres aux marchés mexicains:
Moleskins anglais; satin tops (beaverteens), soieries; imperials; velours; velveteens; bas et gants en coton, laine et soie; flanelles anglaises, blanche, rouge et jaune; flanelles à demi-soie, à demi-laine; mérinos anglais et français, couleurs assorties; mouchoirs en coton, fil et soie; calmuck anglais; damask anglais; drap pour nègres; casimires (doeskins) anglais pour pantalons; couvertures anglaises; beaver coatings; drap grande largeur ang; châles en coton et laine, &c.
29o J. F. VLES & co, 44 rue de Chartres.

ARRIVANT du Havre, par le navire Indiana.
12 douzain. fromages d'Hollande (têtes de maures.)
20 meules de gruyère.
50 fromages pâte grasse, d'Hollande.
à vendre par GUERIN & POUVERIN,
29 oct—5 enc. Royale et Dumaine.

EN débarquement de la goélette Water Witch de la Havane:
4 barriques amidon manioc,
25 caisses confitures assorties,
6 barils gouyave, en boites, à vendre par
GUERIN & POUVERIN,
29o—5 encoignure Royale et Dumaine.

ISAAC BRIDGE & Co, 134 Magasins, ont en magasin et offrent en vente:—19,000 sacs en pitre de différente grandeur; 278 rouleaux corde d'emballage; 265 boites blanc de baleine, 1ère et 2de qualités; 150 boites savon de différentes marques; 100 boites chandelles de suif; 4 barriques huile de Spermacéti, pressée en hiver; 29 do huile mixte pressée en hiver; 20 barils huile de baleine rafinée; 100 pipes, demi do, quart do et octaves vin de madère de Sicile des marques Ingham, L. P. Zigga & Coffi; 7 demi pipes et 4 barriques eau-de-vie de Champagne et cognac; 192,000 cigares principe; 18 balles toile à draps de Russie; 170 balles toile à draps du pays de 4/4; 38 caisses toile à draps blanchie; 11 balles cotonnade de Lowell, de 3/4 et 4/4; 20 balles drill de coton de 3/4; 1 caisse imprimé américain; 19 caisses drills bleu de diverses manufactures, 20 balles coton de Lowell de 7/8 et 4/4; 18 balles flanelle blanche et rouge; 9 balles et caisses Kerseys; 31 balles linseys diverses qualités; 14 caisses Washington jeans; 2 caisses mixtures mexicaines; 19 caisses mouchoirs du Pongee et autres; 1 caisse châles rouges; 20 caisses parapluies de 28 à 36 pouces; 62 caisses brodequins, bottes et souliers; 100 caisses hardes pour la saison; 65 caisses chapeaux en laine, soie, feutre et castor; 60 caisses noir à soulier de Dunlap; 19 grosses cartes à jouer; 16 setts balances patentées. 29 oct.

CLOUX, &c—500 barillets cloux assortis, en débarquement de la barque Salomon Saltus, et 400 boites savon no. 1, à vendre par 29 oct R. H. WHITE, 40, Poydras.

FARINE DE MAIS—125 barils, à vendre par HADDEN & HALL, 29 oct 33, Nlle. Levée.

JAMBONS enveloppés—25 barils et 10 boucauds à vendre par HADDEN & HALL, 29 oct 33, Nlle. Levée.

WHISKEY—50 barils whiskey rectifié, à vendre par HADDEN & HALL, 29 oct 33, Nlle. Levée.

EAU DE VIE—Quelques barils vieille eau de pêche, à vendre par HADDEN & HALL, 29 oct 33, Nlle. Levée.

FARINE—800 barils farine en bon ordre à vendre par HADDEN & HALL, 28 oct 33, Nlle. Levée.

SAINDOUX—50 barillets en magasin et à vendre par HADDEN & HALL, 29 oct 33, Nlle. Levée.

PORC PRIME—100 barils à l'inspection et à vendre par HADDEN & HALL, 29 oct 33, Nlle. Levée.

PORC MESS—900 barils porc mess, à vendre par HADDEN & HALL, 29 oct 33, Nlle. Levée.

BRODEQUINS pour enfans—20 caisses en magasin et à vendre par 29 oct FROST & Co, 8, Douane.

BLANC DE BALEINE—500 boites, en débarquement et à vendre par 29 oct EDW. SPRAGUE, 22, Douane

MORUE—300 boites et 24 tambours morue, à vendre par 29 oct EDW. SPRAGUE, 22, Douane

CHANDELLES DE SUIF—200 boites à vendre par EDW. SPRAGUE, 29 oct 22, Douane.

SARDINES à l'huile fraîches, en débarquement des navires Manchester et Mozart et à vendre par A. St GEORGES, 78 rue St. Louis, 29 oct

CAFE DE RIO—250 sacs en débarquement et à vendre par GEORGE BEDFORD, 29 oct 22, rue Bienville.

CAFE de la Havane—500 sacs en débarquement et à vendre par R. GRONING & Co. 29 oct

TRAITES sur la Mobile à courte vue, à vendre par J. H. ASHBRIDGE, 29 oct 65, Commune.

SEL DES ILES TURQUES—5000 boisseaux, en débarquement du navire York, à vendre par 29 oct S. & J. P. WHITNEY, 73, Camp

SEL DE LIVERPOOL—5050 sacs en débarquement du navire Bombay, à vendre par 29 oct S & J P. WHITNEY, 73, Camp

CHARBON—200 barils charbon de Canel, en débarquement du navire Bombay, à vendre par 29 oct S. & J. P. WHITNEY, 73, Camp.

NOIR A SOULIER—Un assortiment de noir à soulier en pâte, en magasin et à vendre par 29 oct FROST & Co, 8, Douane

TOILE DE DUNDEE—500 pièces grosse toile de Dundee, à vendre par 29 oct ANDREWS & BROTHERS, 50, Camp

LARD—150 barriques plats-côtés et épaules, en magasin et à vendre par 29 oct S. B. MULLEN, 17, Poydras.

PORC mess, prime et pour plantation à vendre par 29 oct S. B. MULLEN, 17 Poydras.

SAINDOUX—200 barillets en magasin et à vendre par S. B. MULLEN, 17 Poydras. 29 oct.

SAVON—800 boites, à vendre par 29 oct ED. SPRAGUE, 22, Douane.

PAPIER à enveloppe—1200 rames, à vendre par 29 oct EDW. SPRAGUE, 22, Douane.

TRAITES sur France, à vendre par 29 oct KOHN, DARON & Co.

JAMBONS enveloppés pour familles, à vendre par 29 oct S. B. MULLEN, 17, Poydras.

TOILE, Corde et ficelle d'emballage—900 pièces grosse toile du Kentucky de 44 pouces de largeur, 1200 rouleaux corde du Kentucky et 30 balles ficelle en magasin et à vendre par 28 oct LAYET ET AMELUNG, 17, rue du Commerce.

MARCHANDISES SECHES—Reçu par le Rubicon et maintenant en magasin; une petite facture de cols brodés, pèlerines, tabliers, habits d'enfans, voiles en blonde etc, à vendre en gros, chez LOREILHE & VALETON, 28 oct enc. Royale et Douane.

HUILE—30 barriques huile mixte blanchie, 20 barils huile de baleine rafinée et 4 barriques huile de spermaceti, à vendre par ISAAC BRIDGE & Co, 28 oct 131, rue des Magasins.

JAMBONS et plats côtés—40 boucauts jambons enveloppés et 50 boucauds plats côtés, première qualité, à vendre par LAYET & AMELUNG, 28 oct 17, rue du Commerce.

PORC—500 barils mess, 900 do prime, 350 do morceaux de croupe et bajoues, à vendre par LAYET & AMELUNG, 18 oct 17, rue du Commerce.

TRAITES sur Philadelphie et New York, à vendre par 28o ANDREWS & BROTHERS, 50 Camp

SACS en pitre—20,000 sacs de différente grandeur à vendre par ISAAC BRIDGE & Co, 28 oct 134, Magasins.

FARINE—500 barils farine superfine, à vendre par MAHARD & SIGERSON, 28 oct 38, Nouvelle-Levée.

PORC—800 barils mess, prime, M. O. &c. à vendre par MAHARD & SIGERSON, 28 oct 38, Nlle-Levée.

SAINDOUX—800 barillets en magasin et à vendre par G. DORSEY, 28 oct 44, Nouvelle-Levée.

RIZ—20 tierçons reçus et à vendre par LAYET & AMELUNG, 28 oct 17, rue du Commerce.

SAINDOUX—200 barillets, à vendre par LAYET & AMELUNG, 28 oct 17, rue du Commerce.

BŒUF prime—200 barils, à vendre par LAYET & AMELUNG, 28 oct 17, rue du Commerce.

BEURRE—Quelques barillets, à vendre par LAYET & AMELUNG, 28 oct 18, rue du Commerce.

HARDES POUR NEGRES—60 balles hardes de différentes étoffes à vendre par 28 oct. ISAAC BRIDGE & Co, 134 Magasins.

BRODEQUINS POUR NEGRES &c.—300 caisses brodequins de toute grandeur à vendre par ISAAC BRIDGE & Co, 31 Magasins. 28 oct.

CAFE ET CIGARES DE LA HAVANE—250 sacs café; 500,000 cigares, regalias, canones, trabucos, à vendre par J. ROBERT & Co, 28 oct.

SEL—3200 sacs sel de Liverpool en débarquement en bon ordre et à vendre par 28 oct. ALEX. PARK, 85 Commune.

HARRICOTS—20 barils en débarquement et à vendre par ABRAHAM TRIER, 28 oct. 34 Gravier.

FARINE—2000 barils à vendre par 28 oct G. DORSEY, 44, Nouvelle-Levée.

WHISKEY—60 barils en magasin et à vendre par G. DORSEY, 44, Nlle-Levée. 28 oct

PORC CLAIR à vendre par 28 oct MAHARD & SIGERSON, 38, N-Levée

BARILS A MELASSE—1100 barils à mélasse à vendre par R. H. WHITE, 40 Poydras. 28 oct.

SUIF—15 barils à vendre par 28 oct. ABRAHAM TRIER, 34 Gravier.

OIGNONS—50 barils et 30 sacs à vendre par 28 oct. ABRAHAM TRIER, 34 Gravier.

AVOINE—1000 boisseaux à vendre par 28 oct. ABRAHAM TRIER, 34 Gravier.

CAFE DE RIO—500 sacs en bon ordre et à vendre par GEO. BEDFORD, 12 Bienville. 28 oct.

TRAITES SUR PARIS, à vendre par BLANCHARD EIMER & Co, 26 oct—10 26, rue Bienville.

MOUCHOIRS DE SOIE—200 pièces mouchoirs du Pongee, à vendre par 29o FROST & co. 8 Douane.

FARINE—1000 barils farine en bon ordre pour l'exportation à vendre par 26 oct. HADDEN & HALL, 33 Nlle. Levée.

CIMENT—500 barils ciment hydraulique en bonne condition à vendre par 26 oct. GEORGE BEDFORD, 22 Bienville.

BRIQUES A FEU—10,000 briques de Baltimore à vendre par GEORGE BEDFORD, 26 oct. 22 Bienville.

TRAITES sur Baltimore, à vendre par J. W. ZACHARIE & Co 26 oct 98, rue de la Douane.

CACAO—150 sacs en magasin et à vendre par HAGEDORN & CRAMER, 26 oct 50, rue Bienville

VERMICELLE—50 boites, à vendre par HAGEDORN & CRAMER, 26 oct 50, rue Bienville.

JAMBONS de Westphalie, à vendre par HAGEDORN & CRAMER, 26 oct 50, rue Bienville.

CAZADORES DE ORLEANS—Atencion!—La compañía se reunirá el Viernes primero de Noviembre próximo en el lugar acostumbrado, á las dos y media en punto de la tarde, con armamento completo, casaca de paño y pantalon blanco, con el objeto de marchar al cementerio catolico no. 2, á hacer los honores fúnebres á nuestros compañeros de armas difuntos, que allí reposan en paz: este acto militar y piadoso reclama por sí mismo la mas completa asistencia y puntualidad, tanto por el recuerdo que ecsitan los que vivieron con nosotros y participaron de nuestra amistad cuanto por ser el dia destinado á la conmemoracion de los finados y en que el militar mas que los otros debe ecsaltar sus promesas patrióticas y dejar un ejemplo á su vez honre su tumba. De orden del capitan.
Nueva Orleans á 27 Octubre de 1839.
28o Fco. GARCIA, sargto. primero.

COMPAÑIA DE CAZADORES DE ORLEANS.
COMISION DE PANTEON.

El primero de noviembre va á celebrarse el cuarto aniversario funeral que la compañía de Cazadores de Orleans presenta á la piedad ante el Panteon, que consagró á las cenizas de sus miembros finados, sobre el cementerio catolico No. 2 en 1836, y cuatro veces ha procurado asociar á este acto funebre la esposicion de los huérfanos á cargo de la *Asociacion Catolica* en que los afanes de sus directores y la conmiseración pública consignan la piadosa aplicacion á la mas esencial, á la mas pura de las virtudes, la caridad. Dia de tristes recuerdos! Dia de lúgubre meditacion! Dia que reclama nuestros sufragios en favor de los muertos!.... Este dia reclama tambien nuestra cooperacion á la ecsistencia de una tierna generacion, á su educacion moral, y al progreso util y glorioso de los vivos, y este contraste admirable es cumple por todo un pueblo sobre un campo misterioso en que se encuentran en silencio lo pasado, lo presente y el por venir, la nada y el movimiento, la infancia y la muerte; la inocencia y la espiacion.... Cuantos pensamientos dignos del hombre racional suministra este dia dedicado á la commemoracion de los difuntos!; Cuan eminentes para el Cristiano!; Cuan análogos al pio caracter de este pueblo filantrópico! Las preces y la beneficencia templaran el triunfo acerbo de la muerte; la vida actual triunfará del fanatismo y de la ignorancia, y esta compañía originaria de las tierras iberas, y armada en defensa de su nueva patria, los Estados Unidos, depone hoy su fuerza guerrera, y desde el sepulcro eleva su oracion, por los que no ecsisten, al ser supremo y pide socorro al hombre por los que empiezan á ecsistir: el Panteon dispuesto convenientemente, tendrá en su torno mesas en que los huérfanos recibiran la ofrenda de la generosidad publica. F. ROMERO,
28 oct Presidente de la comision de Panteon.

COMPAGNIE DES CAZADORES D'ORLEANS.
Comité du Panthéon.

Le premier de Novembre prochain aura lieu la célébration du 4me anniversaire funèbre que la compagnie des Cazadores offre à la piété devant le tombeau qu'elle a consacré en 1836, aux cendres de ses membres décédés, dans le cimetière catholique No. 2; pour la quatrième fois aussi les orphelins de l'Association Catholique assisteront à cette cérémonie pieuse, dignes objets de la commisération publique et de la plus pure des vertus, la charité. Jour de tristes souvenirs! jour de lugubres méditations! jour qui commande en même temps nos hommages pour les morts et nos bienfaits pour une jeune génération; pour le soutien de sa vie, pour le progrès utile et glorieux de son éducation morale, et, contraste admirable! tout un peuple y concourt, dans un champ mystérieux où se rencontrent souvent silencieusement le passé, le présent et l'avenir, le néant et le mouvement, l'enfance et la mort, l'innocence et l'expiation.... Combien de pensées dignes de l'homme éclairé fait naître ce jour consacré à la commémoration des morts! que ces pensées sont salutaires pour le chrétien; qu'elles s'harmonient bien avec le caractère de ce peuple philantropique! Les prières et la bienfaisance émousseront le triomphe amer de la mort; la vie actuelle triomphe du fanatisme et de l'ignorance, et cette compagnie originaire des contrées Ibériennes, et armée pour la défense de sa nouvelle patrie, les Etats-Unis, dépose aujourd'hui la force guerrière, et du tombeau élevé, pour ceux qui n'existent plus, sa prière à l'être suprême, et demande à l'homme des secours pour ceux qui commencent l'existence: autour du Panthéon seront disposées des tables où la générosité publique pourra déposer les offrandes destinées aux orphelins.
28 oct J. ROMERO, Président du Panthéon.

AVIS—La société existante entre Messieurs Barnett Jr. et P. Lagay, étant expirée le 25 du courant, se trouve dissoute de commun accord. P. Lagay, reste seul chargé de la liquidation.
M. BARNETT, Jr.
28 oct—3f 10j P. LAGAY.

LE propriétaire du dray No 1545 est prié de rapporter son reçu pour 10 caisses de marchandises marquées S. P. Carpentier, enlevées du navire Tiholéon, faute quoi il sera poursuivi conformément à la loi. GEO. GREEN & BRO. 26 Camp. 28 oct.

$25 DE RECOMPENSE.
Pour l'arrestation et mise en prison des esclaves suivans, appartenant au soussigné, les quels ont disparu de l'habitation de Mr. De La Croix, dans la nuit du 4 ou 5 courant. LOUIS, mulâtre, âgé de 40 ans, taille 5 pieds 9 pouces, une douce, marchant voûté et les pieds en dehors. BETSY, négresse, âgée de 36 ans, et femme de Louis, elle est bien de figure, a le nez pointu et le regard méchant, ils ont emmené avec eux leurs trois petites filles, l'ainée âgée de 5 ans, Virginie âgée de 3 ans, et la dernière a un mois et demi. Louis a été vue plusieurs fois dans les rues. Ces esclaves sont Américains, parlent mal le français, et se tiennent en ville et dans les faubourgs.
28 oct—2 Z. CAVELIER.

A LOUER—Le premier étage de la maison No 24, rue de Chartres, étant une grande chambre de 6 pieds de long sur 22 de large et ayant trois fenêtres sur le devant et deux derrière. La possession en sera donnée immédiatement. S'adresser sur les lieux.
28 oct—3 DAVID FELT & Co.

ORGE ET POIS—en magasin et à vendre par HAGEDORN & CRAMER, 26 oct 50, rue Bienville.

FLANELLES blanches, vertes et rouges, à vendre par HAGEDORN & CRAMER, 26 oct 50, rue Bienville.

BAS de coton et de laine et 1/2 bas, à vendre par HAGEDORN & CRAMER, 26 oct 50, rue Bienville.

MERINOS en magasin et à vendre par HAGEDORN & CRAMER, 26 oct 50, rue Bienville.

CHALES de laine et de coton, à vendre par HAGEDORN & CRAMER, 26 oct 50, rue Bienville.

MOUCHOIRS imitation madras, à vendre par HAGEDORN & CRAMER, 26 oct 50, rue Bienville.

TOILE à draps de Russie, à vendre par HAGEDORN & CRAMER, 26 oct 50, rue Bienville.

GANTS de laine et de coton, à vendre par HAGEDORN & CRAMER, 26 oct 50, rue Bienville.

BRODEQUINS—20 caisses en magasin et à vendre par FROST & Co. 26 oct 8, rue de la Douane.

CIGARES—300,000 cigares espagnols et américains de différentes marques à vendre par 26o J. L. CARMAN, 41 et 43 Poydras.

PORC pour PLANTATION—250 barils à vendre par HADDEN & HALL, 26 oct 33 Nlle Levée.

BARILS A MELASSE—200 barils, à vendre par JAMES L. CARMAN, 26 oct 41 et 43, Poydras.

VITRES de différente grandeur, à vendre par JAMES L. CARMAN, 26 oct 41 et 43, rue Poydras.

MAIS et Avoine—En magasin et à vendre par MAHARD & SIGERSON, 26 oct 38, Nlle. Levée.

BEURRE DE GOSHEN—20 frequins, à vendre par MAHARD & SIGERSON, 27 oct 38, Nlle. Levée.

CIGARES de la Havane—40,000 en débarquement et à vendre par E. A. BRIDGE, 26 oct 60, Gravier.

BŒUF—20 demi barils, en magasin et à vendre par BOGERT & HAWTHORN, 26 oct 63, rue Gravier.

WHISKEY—20 barils, en magasin et à vendre par BOGERT & HAWTHORN, 26 oct 63, Gravier.

FARINE—500 barils farine, à vendre par BOGERT & HAWTHORN, 26 oct 63, Gravier.

LARD—100 barriques plats-côtés, et 80 boucauts épaules, à vendre par BOGERT & HAWTHORN, 63, Gravier. 26 oct

PLOMB ET SON—75 sacs plomb et 900 do de son, à vendre par BOGERT & HAWTHORN, 63, Grav. 26 oct

PORC—10 barils porc de plantation, à vendre par BOGERT & HAWTHORN, 26 oct 63, Gravier.

BARILS A MELASSE—50 barils, à vendre par BOGERT & HAWTHORN, 63, Gravier.

TABAC—103 boucauts tabac du Missouri, et 26 do tiges de do, à vendre par BOGERT & HAWTHORN, 63, Grav. 26 oct

FICELLE—800 livres ficelle, à vendre par BOGERT & HAWTHORN, 26 oct 63, Gravier.

FARINE—300 barils farine nouvelle, à vendre par KIDDER & HEAD, 99, Camp. 26 oct

CHARBON—Les soussignés viennent de recevoir de Liverpool et de Philadelphie un approvisionnement de charbon Cannel, Lehigh et Peach Mountain, de première qualité passé au crible, en boucaut et par baril, qu'ils offrent à vendre en quantité convenable aux acheteurs, à des prix modérés. Les ordres laissés à leur bureau No. 55, rue Bienville, au premier, seront immédiatement exécutés. 25 oct B. & A. SOULIE.

ALMANACH POUR 1840.
CALCULE pour la Nouvelle Orléans, en gros et en détail, à la librairie de Lelièvre, encoignure Royale et Ste. Anne. 26 oct 1 f

LE soussigné offre à vendre, ayant droit au drawback:
20 demi pipes Cognac, 4e. preuve,
20 quarts do 3e. preuve,
200 caisses Vin rouge St. Estèphe.
TH. BARBANCEY, 26 oct — 26, rue Jefferson.

EAUX DE VIE—20 barils whiskey de Monongahela; 20 do eau de vie de pêche; 15 demi do do; 25 barils eau de vie du pays, 5 pipes genièvre de Hollande de différentes marques, 25 barriques du du pays, et de différentes marques, à vendre par 26o J. L. CARMAN, 41 & 43 Poydras.

TOILE, CORDE ET FICELLE D'EMBALLAGE—200 pièces toile du Kentucky de 44 pouces de largeur, 500 rouleaux corde de lin, 300 livres ficelles à vendre par 26o SPRAULE & BUCHANAN, 68 Camp.

JEANS ET LINSEYS—50 balles jeans du Kentucky, couleurs assorties, de 35 pouces de largeur, 60 balles linseys du Kentucky de couleurs assorties, 35 pouces; 100 dox bas de laine pour nègres en magasin 26o SPRAULE & BUCHANAN, 68 Camp.

CLARET, Cigares et Whiskey—68 boites claret St-Julien; 50 barils whiskey commun; 8000 cigares cazadores, à vendre par CHAMPOMIER & GIRAUD, 26 oct 6, Nouvelle-Levée.

COTON ECRU A DRAPS—48 balles coton écru de 37 pouces de largeur propre pour le marché mexicain à vendre par 26 oct. ANDREWS & BROTHERS, 50 Camp.

MARCHANDISES pour plantations—Brodequins, chapeaux, hardes, grosses bottes, à vendre par FROST & Co 26 oct 8, rue de la Douane.

RIZ—A vendre par le soussigné, 26 tierçons riz pour la consommation des planteurs, à vendre par JAMES D. DENEGRE, 26 oct 16, rue de la Douane.

BOTTES, Souliers et brodequins—500 paquets comprenant un assortiment général des articles ci-dessus, à vendre par R G HOBBS, 12 Douane. 26o

TRAITES SUR NEW-YORK, à longs et court terme, à vendre par BLANCHARD, EIMER & Co, 26 oct—10 26, rue Bienville.

TOILE ET CORDE D'EMBALLAGE—700 rouleaux corde du Missouri et 200 pièces toile du Kentucky, à vendre par 26 oct BOGERT & HAWTHORN, 63, Grav.

CAFE—100 sacs, à vendre par 26 oct BOGERT & HAWTHON, 63, Grav.

Tango Oficial de la Loteria de la Louisiane, Classe No. 47 Extra.
43 70 59 69 23 75 54 38 18 11 5 26 21

GROS LOT $10,000, $3,000, $1,000.
20 LOTS DE $500 font $10,000.
Billets $3 seulement.

LOTERIE DE LA LOUISIANE.
Classe Extra 48, pour 1839.
Autorisé par un acte de la Législature, Chap. LXIII; passé le 21 mars 1828.
Sera tirée Mardi, le 29 Octobre à 5½ heures du soir à l'Hôtel de la Bourse.
78 Numéros ballotés—13 sortant.
D. S. GREGORY & Co, Directeurs.

PROGRAMME.

1	Lot de	$10,000	est	$10,000
1	"	3,000		3,000
1	"	1,600		1,600
1	"	1,300		1,300
1	"	1,100		1,100
1	"	1,019	"	1,019
20	"	500	"	10,000
20	"	200	"	4,000
20	"	150	"	3,000
20	"	120	"	2,400
100	"	100	"	10,000
100	"	60	"	6,000
130	"	30	"	3,900
130	"	15	"	1,900
130	"	10	"	1,300
4,680	"	6	"	28,080
27,040	"	3	"	81,120
32,396	montant à			$169,709

PRIX DES BILLETS.
Billets $3, demi do. $1 50, quarts do. 75 cents.
Pour paquets ou simples billets s'adresser aux directeurs D. S. GREGORY & Co.,
29 oct 35, rue Canal, N. Orléans.

BITUME VEGETO-MINERAL PARISIEN.
M. MILLIET vient de fonder, dans cette ville, une société pour l'exploitation du Bitume Végéto-Minéral Parisien.
En général, il ne suffit pas, en matière d'industrie, de surprendre la confiance par de pompeux prospectus, le public doit, autant que possible juger par comparaison. Mr. Milliet a envoyé ici des ouvriers dès le mois de novembre dernier, et les travaux qu'ils ont pratiqués jusqu'à ce jour sont de nature à faire apprécier le mérite de ses produits.
Il a l'honneur d'offrir ses services à MM. les propriétaires de la ville et des environs.
Le bureau d'administration est situé rue Bourbon, No. 368, entre les rues Hôpital et Quartier.
26 oct—5

TOUTES personnes ayant des réclamations contre la succession de feu Marceline Hicks *alias* Baptiste, sont priées de les présenter immédiatement à Louis T. Caire, not. pub. No. 47, rue St. Louis. 26 oct.—3 en 10 jrs.

LES consignataires de divers barils de pomme de terre, marqués D & H. P. reçus par le navire James H. Shepherd, de Boston, sont priés de s'adresser au bureau du soussigné et les enlever. 26 oct GEO. BEDFORD, 22, Bienville

ACADEMIE DE DANSE, rue—— no——
M. DEVOTI a l'honneur de prévenir ses élèves ainsi que les dames et messieurs de la Nouvelle-Orléans, qu'il ouvrira son cours le 10 novembre prochain. Il enseignera la danse moderne, toute espèce de pas, de nouvelles figures de contredanses et valse.
Les personnes qui voudront l'honorer de leur confiance dans cette branche d'éducation sont sûres d'obtenir des succès, fussent-elles douées des moindres dispositions.
CONDITIONS.
Chaque mois payable d'avance.
Deux leçons par semaine auront lieu dans l'académie à 6 heures du soir.
Le temps de ces deux leçons sera égal à celui de trois.

Prix par mois,	$8
Idem dans les institutions, 3 leçons par semaine,	8
Leçons particulières, lorsqu'il y aura plusieurs personnes réunies, 12 cachets par mois pour chacune,	10
Leçons pour deux personnes, 12 cachets idem,	12
Leçons individuelles, idem	18

Il sera fait une réduction pour les pères et mères qui auront plusieurs enfans. Les personnes inconnues sont priées de produire de bons renseignemens pour être admises. 25o

A LOUER—Une maison et une grande écurie, située dans la Seconde Municipalité, au coin des rues Polhymnie et Bacchus. Pour les conditions, s'adresser au No. 107, rue Bourbon. 26 oct—2ps-2s

A LOUER.—Trois beaux Magasins à 4 étages, situés rue de la Vieille Levée, Bienville et Clinton.
Une belle maison à trois étages, avec dépendances, rue des Ursulines près de la Levée.
AUSSI—3 Maisons neuves à 3 étages, avec dépendances, situées encoignure des rues Victoire et Marigny, près du Rail-Road.
Pour les conditions qui sont avantageuses, s'adresser à LOUIS GALLY, 25 oct—3 No. 79, rue Toulouse.

PLUSIEURS MAGASINS DE DEPOT à louer. S'adresser à 25 oct B. LAUDUMIEY, 16, St-Louis

BOUTIQUE de menuisiers, no. 50, rue Lafayette entre Tchoupitoulas et Magasins, où les commandes qui seront faites pour ouvrage en menuiserie seront promptement exécutées par 25 oct JOHN LINDSAY.

LE soussigné a l'honneur d'informer les personnes de la Nouvelle Orléans qu'il vient de recevoir par le navire Kaleb, un assortiment de draps, casimirs, nouveautés, soieries et tous articles à l'usage des tailleurs, ainsi qu'un joli assortiment de boîtes, pantalons et habits confectionnés.
Vve. DECAUX,
21o rue Royale 75, entre Bienville et Conti.

A VENDRE—Les étagères, vitreaux, &c, du magasin No. 50, rue Chartres. S'adresser à 25 oct R B SYKES 31 rue des Magasins

A LOUER—Deux maisons en grand, belles et spacieuses, sises à l'encoignure des rues Bourgogne et Quartier. S'adresser à Mr Pierre Soulé, rue St Louis. 14 oct 15

MANQUANT—Une balle de marchandises de laine, marqué C & V, No 70, enlevée du navire Zotoff, de Liverpool, par le dray No. 736. Une récompense sera donnée à la personne qui pourra fournir des informations qui conduisent au recouvrement de la dite balle. 24 oct JOHN F. VLES & Co, 24, Chartres.

VELOUR DE SOIE—2 caisses couleurs assorties, en magasin, Mouchoirs de Cambric assortis, unis et brodés.
Bas—18 caisses bas de coton pour enfans, femmes et hommes.
Nappes—2 caisses nappes en toile allemande, patrons assortis.
Hameçons—6 caisses hameçons de Hemming & Son, grosseur assortie.
Vin du Rhin—Un assortiment général des meilleurs vins du Rhin.
Pierres à moulanges de Cologne—Un grand assortiment, à vendre par F. C. GOERGEN & Co, 27 oct—8 83, Chartres, au premier.

MARCHANDISES NOUVELLES—Reçu par le soussigné:
Mérinos anglais et français,
Bombazin et circassienne française,
Bombazine et Chaly français,
Mousseline de laine, unie et à dessins,
Indiennes françaises, anglaises et du pays,
Cambric de toile et linon,
Satin et soie unie et à dessins variés,
Velours de soie noir et en couleur,
Châles de mérinos, cachemire et de soie,
Mouchoirs de soie et de coton,
Draps à poil long anglais et du pays,
Bas de soie et coton et bas du pays,
Voiles en dentelle, châles et mouchoirs,
Gants pour dames et messieurs, &c.
Ces marchandises seront vendues à bas prix pour du comptant. ROTTA & co.
23o—2s encoig. Canal et Chartres.

TAPIS, COUVERTURES, &c.—Prix Reduits.
Tapis anglais et de Bruxel;
Housses de Perse et de Turquie,
Couvertures françaises et anglaises de différentes grandeurs,
Do de trois points pour nègres,
Flanelles blanches et en couleurs,
Couvertures de tables et pianos en laine,
Do do do en toile,
Toile et coton à draps,
Coton croisé et à côte,
Coton de Lowell, Linseys et Cotonnade;
Satinets et casimirs, &c, maintenant en débarquement et à vendre à bas prix, par
23 oct—3s ROTTA & Co, Enc. Canal et Chartres.

JAMMBONS de Cincinnati enveloppés, en barils et en tierçons, pour l'usage des familles, à vendre par MAHARD & SIGERSON,

A VENDRE—En débarquement de la goélette Elizabeth, de Nantucket, 1000 boites blanc de baleine; 300 gallons huile pressée en hiver; 4000 do do en été, 4000 do do en automne. J. B. FIELD, 24 oct 74, Bienville.

MARINADES et catsup—275 boites marinades en jarres de 1 gallon, 1-2 do et 1-4 do, catsup de de tomates, moutarde en jarres; confitures etc. en débarquement et à vendre par 24 oct DAVIS & HOBART, 18 Douane.

BRODEQUINS ET BOTTE—165 caisses contenant un assortiment général de bottes et brodequins pour hommes et enfans, des meilleures manufactures, à vendre par 24 oct I. BRIDGE & Co, 134, Magasins

TOILE D'EMBALLAGE—1100 pièces toile du Kentucky, à vendre par PIERCE SHANNON & BRO, 24 oct 57, Magasins.

CORDE D'EMBALLAGE—200 rouleaux, à vendre par PIERCE SHANNON & BRO, 24 oct 57, Magasins.

FICELLE d'Emballage—400 balles et boites, en magasin et à vendre par PIERCE SHANNON & BRO, 24 oct 57, Magasins.

CAFE—400 sacs café prime de St Domingue, en débarquement et à vendre par GEORGE BEDFORD, 24 oct 22, rue Bienville.

RECU par le navire Saratoga, un envoi de belles plumes du no. 10 à 90. Aussi plumes d'oie en magasin et à vendre par DAVID FELT & co, 24 Chartres, 23o N.Y. Stationers' warehouse.

HUILE de Palma Christi—12 barils No. 1, et 6 do No. 2, à vendre par JARVIS & ANDREWS, 23 oct No. 1, rue Tchoupitoulas.

TRAITES sur New York et Philadelphie—Andrews & Brothers, 50 rue du Camp, tirent sur New York et Philadelphie à vue, à 10, 30 et 60 jours de vue. 23o

WHISKEY—75 barils vieux whiskey rectifié, en magasin et à vendre par 24 oct HADDEN & HALL, 33, Nlle-Levée.

BAJOUES—200 barils et 25 boucauts bajoues, en magasin et à vendre par HADDEN & HALL, 24 oct 33, Nouvelle-Levée.

NOUVELLE FARINE—300 barils nouvelle farine, en débarquement et à vendre par 24 oct HADDEN & HALL, 33, Nlle-Levée.

PORC—12 barils porc mess et 8 prime, en magasin et à vendre par JOHN A. MERRITT, 24 oct 53, rue du Camp.

BŒUF—10 barils bœuf prime et 25 demi-barils mess en magasin et à vendre par 24 oct JOHN A. MERRITT, 53, Camp.

TRAITES sur la Havane à 10 jours, en sommes à la convenance des acheteurs, à vendre par 24 oct R. GRONING & Co.

TABAC—200 caisses et barillets tabac du Missouri et Kentucky, à vendre par 24o P SHANNON & BROTHERS.

WHISKEY DE MONONGAHELA—50 barils en magasin et à vendre par 24o P. SHANNON & BROTHERS.

VITRES—100 caisses en magasin et à vendre par P. SHANNON & BROTHERS. 24o 57, rue des Magasins.

CORDAGE goudronné de toutes grandeurs, à vendre par 24o P. SHANNON & BROTHERS.

KERSEYS—90 balles kerseys de coton, à vendre par DAVIS & HOBART, 24 oct 18, rue de la Douane.

CAFE DE RIO—4000 sacs café de Rio, à vendre par STETSON & AVERY, 26 oct 88, rue Gravier.

WHISKEY—50 barils whiskey, à vendre par MAHARD & SIGERSON, 25 oct 38, Nlle. Levée.

LE SIROP CONCENTRE DE SALSEPAREILLE et les PILLULES préparés par la vapeur sont recommandés par la faculté médicale de cinq collèges et par les soussignés, membres distingués dans la profession.

Dr. Valentine Mott,	Dr. David Hosack,
Dr. T. Mitchell,	Dr. W. McNeven,
Dr. R. T. Kissam,	Dr. F. Pascalis,
Dr. Watts,	Dr. Alex. H. Stevens,
Dr. Wright,	Dr. Post,
Dr. D. G. Delafield,	Dr. Francis Birger,
Dr. Physic,	Dr. Chapman,
Dr. Cheeseman,	Dr. Jackson,
Dr. Gibson,	Dr. Stillman,
Dr. Hunt,	Dr. Dewey,
Dr. D. Hare,	Dr. James,
Dr. Homer,	Dr. Cox,
Dr. R. Rogers,	Dr. David L. Rogers,
Dr. Harris, &c. &c.	

Sirop composé de Salsepareille concentrée, préparée par la vapeur.

La salsepareille est une plante qui croît au Pérou, au Portugal, au Brésil, au Mexique et dans la Virginie. Les Américains ont été les premiers à reconnaître les vertus de cette plante, et cette découverte fut appuyée par les ouvrages des plus célèbres médecins ainsi que des naturalistes. Ce sont les Espagnols qui l'ont introduite en Europe.

La grande réputation que cette célèbre médecine a acquise par ses merveilleuses guérisons dans tous les cas auxquels elle est applicable, rend la pratique de faire du charlatanisme indigne d'eux. Ces médecines se font connaître par leurs fruits.

Ceux dont les fonctions les plus importantes de la vie sont suspendues et ceux qui sont invalides par imprudence ou par naissance ou dans un état de débilité nerveuse, ne doivent point désespérer de trouver un remède à leur maladie. Qu'ils regardent autour d'eux et mettant tout préjudice de côté, qu'ils se fassent cette question: "Si mon médecin ne peut point me guérir, sa réputation est-elle mon unique ressource?

S'ils poursuivent leurs recherches plus loin, ils trouveront que la plus grande partie des médecins administrent le mercure dans presque toutes les maladies et que cette médecine en donnant un soulagement momentané, ruine la constitution et laisse le malade dans un état de débilité. Une bonne médecine végétale a un effet tout contraire. Avant la découverte du mercure, les médecins n'employaient que des végétaux. L'évangile même recommande ce système. [voir Ecc. chap. XXIII]

"V. 3.—Le médecin habile marchera la tête haute et sera un objet d'admiration aux grand hommes.

"V. 4.—Car ses médecines sont préparées d'herbes de la terre et celui qui est sage ne les rejettera pas."

Le célèbre Sirop Concentré, composé de Salsepareille et les pillules pour le sang, préparées à la vapeur, au Laboratoire chimique du Sud, à la Nouvelle-Orléans, possèdent des qualités douces et bienfaisantes. Ces articles sont composés d'ingrédiens combinés, connus pour être les seuls remèdes contre toutes espèces de fièvres. Lorsqu'une maladie est produite par le froid, le mauvais air, les lieux marécageux ou par les miasmes putrides et qu'elle devient maligne ou épidémique, ces remèdes sont les seuls qui opèrent une guérison certaine. Ils possèdent non-seulement la propriété de guérir la maladie, mais encore celle de donner de la vigueur au système.

Aussitôt que ces remèdes se rendent à l'estomac, ils se répandent comme une vapeur dans tous les pores et leurs effets sont aussi agréables que salutaires. Lorsque la circulation commence à languir et que les facultés se paralysent il faut avoir recours à ces médecines qui ranimeront les esprits, renforceront le système nerveux et feront renaître le corps entier. Combien de personnes laissent ruiner leurs constitutions par différentes maladies, craignant de faire trop de dépenses en consultant un médecin ou par le préjugé qu'ils entretiennent contre les médecines végétales, à moins qu'elles ne soient prescrites par un des soi-disant savant. Si elles pouvaient lire les prescriptions des médecins, elles trouveraient que dans la grande majorité des maladies, les seuls remèdes que l'on administre sont un peu de rhubarbe, du séné, du jallap, de l'alun mêlés avec du sucre et de l'eau et mélangés avec un peu de menthe ou autres essences, et souvent ces simples purgatifs sont suffisant pour rétablir la santé. Mais l'apothicaire garde la prescription et lorsque cette personne retombe malade, il faut qu'elle consulte encore un médecin au lieu d'acheter elle même le remède qui l'a déjà guérie et qui coûterait la cinquantième partie de ce qu'il faut payer au médecin. Voilà une des causes pour laquelle une grande partie de la population de tous les pays donne le temps à la maladie de faire des ravages et d'affaiblir la constitution, parce qu'il est difficile de se procurer les soins d'un médecin sans le payer bien cher. Ainsi se trouve vérifiée la mémorable confession d'un célèbre médecin: "Que les prescriptions en langue romaine avaient plus directement causé la mort de plus de monde que les armées romaines."

Une médecine qui peut enlever les matières bilieuses et donner de la vigueur aux fonctions digestives et produire une transpiration insensible doit être considérée comme un bienfait humain, si elle est mise à la portée des moyens de toutes les classes. Si cette médecine a un grand débit, elle ne peut manquer d'opérer plus de guérisons que toute la faculté médicale. Les médecines qui réunissent ces qualités, sont le *Sirop composé* et les *pillules*, dont l'efficacité est reconnue dans toutes les parties des E. U. et attesté par un grand nombre d'individus qui en ont éprouvé les bienfaits. C'est en vain que l'on tenterait de décrier ces médecines populaires et qui s'efforce de les ranger au nombre des remèdes des charlatans. Les faits sont au dessus de la théorie et peuvent même vaincre les préjugés. Le médecin le plus habile pourrait il recevoir des témoignages aussi nombreux de guérisons de toutes espèces de maladies qui affligent le corps que le Sirop composé de Salsepareille et des pillules, pendant les deux dernières années! Il ne le croit pas et il s'abstient de mettre la question à l'épreuve.

La grande réputation dont ces médecines jouissent étant basée sur des faits, il est seulement nécessaire de faire connaître aux personnes qui les ignorent, quelques-unes des maladies qu'elles ont guéries et contre lesquelles on peut sans crainte les employer, certains que nous sommes, qu'on aura le même succès, ces maladies sont: 1o la dyspepsie chronique et casuelle dans ses plus forts symptômes, tels que maux de tête, nausée, manque d'appétit et débilité générale, 2o, la diarrhée dans toutes ses formes; 3o, la jaunisse dans ses différentes périodes, 4o, les vers de toutes espèces, 5o, les hémorroïdes de toute description, 6o, la constipation, n'importe à quelle époque; 7o, les coliques de toutes sortes, 8o, les maladies du foie, le spleen, &c. 9o, le rhume de toute sorte, 10, l'asthme nerveux ou ordinaire, 11, les battements de cœur et la pleurésie ou douleurs dans le côté, 12o, fièvre journalière aigue ou modérée; 13o, fièvre tremblante dans toutes ses époques, 14o, enflammation des viscères de toute espèce ou ses traits au commencement de la maladie, 15o, influenza; 16o, dyssenterie aigue ou chronique, 17o, rhumatismes aigus ou chroniques et la goutte; 18, dépérissement du corps ou consomption, si l'on prend ces médecines avant qu'il se forme des cavités dans le membres; 19o, le scrofula même dans les plus mauvais cas; 20, scorbut de mer ou de terre; 21o, mélancolie et autres affections nerveuses; 22o, palpitations spasmodique du cœur et des artères; 23o, maux de tête dans tous leurs genres, 24o, manque de sommeil; 25o, la léthargie épileptique, cataleptique ou paralytique; 26o, paraménia ou irrégularités féminines ainsi que le leucorrhée &c. Toutes ses variétés, pour lesquels le sirop et les pillules seules sont suffisantes, 27, hydropisie de toutes espèces, 28o, la stranguirie ou autres maladies urinaires, 29, la transpiration morbide ou décolorée, 30, la teigne humide, la galle et les éruptions de la peau en général.

Dans toutes ces maladies ainsi que dans plusieurs autres, le propriétaire a des témoignages volontaires de l'efficacité du sirop composé de salsepareille et des pillules, obtenus des personnes qui ont été guéries par ces remèdes et dont plusieurs ont été publiés dans les journaux. Il est donc évident que ces médecines sont composées d'ingrédients qui agissent sur le système en général et qu'elles ne sont pas une préparation d'alun. Elles ne contiennent aucune partie de minéraux. Elles ne causent ni douleurs ou de prostration dans le système nerveux; au contraire elles raniment et donnent de la vigueur dès le premier jour de la convalescence.

Des directions pour l'usage du sirop et des pillules, en français, en anglais et en espagnol accompagnent ces remèdes.

A vendre en gros ou en détail au no. 96, rue de la Douane, Nlle. Orléans. 11 oct

A VENDRE PAR DIDION, Courtier.
UNE maison près la rue du Cirque, rue Perdido sur un terrain de 25 sur 112.
Un lot de terre faubourg des religieuses rue St. Amand près la rue St. André 60 pieds sur 180.
Un lot rue des Ursulines, entre Robertson et Claiborne 30—120.
Une maison rue des Marais encoignure Bayou.
Une do rue d'Amour entre Union et français terrain de 32—120.
Une do rue des Bons-Enfans près français terrain de 27 sur 120.
Une do rue des Français près Bons-Enfans, terrain 31—120.
Une do rue St. Antoine près Bons-Enfans, terrain 30—60.
Une do rue Dumaine près Claiborne, terrain 30—90.
Une do rue Villeré près Dumaine, terrain 30—90.
Une do rue Bourgogne près St. Louis, terrain 30—120.
Un terrain rue Perdido près St. John 30—120
Un do rue Mandeville près Girod 45—120.
Une maison rue Bagatelle près Amour, terrain 30—60.
Une do rue St. Antoine près Moralès terrain 60—120.
Deux do sur le bassin Carondelet.
Une do rue Moralès entre Mandeville et Marigny terrain 30—71.
Une do rue de Craps près Mandeville terrain 30—90.
Une do bourg McDonough encoignure Jefferson et des rues terrain de 120 carrés
Une do même lieu terrain de 150 sur 300
Une do rue St. Philippe près Claiborne faubourg Tremé terrain 32—138
Un terrain rue Royale près Hopital de 21—148
Une maison rue Tremé près Ste. Anne, terrain 45—95
Une do rue des Remparts près Hôpital
Une do rue des Marais près Ursulines.
Une do rue des Ursulines près Royale.
Une do do près Bourgogne.
Une do rue Condé près Ursuline.
Une do rue des Remparts près Bienville.
Beaucoup de nègres et négresses bien recommandés.
Une superbe habitation paroisse Plaquemine,
Une do do paroisse Lafourche intérieur.
Une briqueterie avec nombre d'esclaves.
Le sus nommé vient de recevoir de New-York une machine à brique pour échantillon pouvant être mise en operation par un cheval ou une machine à vapeur et pouvant faire 10,000 briques par jour servie seulement par 2 personnes. 22 oct—6

COTONADE DES ATTAKAPAS—Quelques coupons de cette cotonade bleue et rouge de première qualité, à vendre par FOLLAIN, BELLOCQ & DEGELOS, 25o 25, rue St. Louis.

TOILE D'EMBALLAGE—205 pièces toile du Kentucky; 100 do do de Dundee, à vendre par ANDREWS & BROTHERS, 25 oct 50, rue du Camp

TOILE et corde d'emballage—150 pièces toile du Kentucky et 300 rouleaux corde en magasin et à vendre par SAMUEL BELL, 25 oct 19, Magasins.

VINS ET FIGUES—50 barils vins supérieur de Malaga; 100 tambours figues en débarquement et à vendre par J. ROBERT & Co. 25 oct 47, rue Bienville.

BEURRE de l'Ouest—10 demi barils et 10 barillets beurre de l'Ouest, en débarquement et à vendre par MAHARD & SIGERSON, 25 oct 38, Nelle Levée.

PORC—700 barils porc prime; 200 do mess; 30 do morceaux de croupe, 30 do do M O, à vendre par MAHARD & SIGERSON, 25 oct 38, N. Levée.

SEL—1500 sacs sel gros et fin de Liverpool, en débarquement et à vendre en lots à la convenance des acheteurs, par A. PARK, 25 oct 85, Commune.

BŒUF—Mess et prime de l'ouest en barils et demi barils à vendre par MAHARD & SIGERSON, 25 oct 38, Nouvelle Levée.

LES soussignés ont reçu par le navire Francis Depau, de New-York et offrent en ventes, en lots à la convenance des acheteurs:
319 pièces toile d'emballage, chanvre de Russie;
163 " " do de lin.
La toile ci-dessus a été manufacturée sur un échantillon de celle du Kentucky et est d'une aussi bonne qualité que cette dernière.
18 oct BOUTIN, GALLY & C, 79, Toulouse.

POUDRE DE CHASSE, qualité supérieure HF.—Cette Poudre au moins égale en qualité à celle de Dupont, est de la fabrique d'Eden's Park, à Wilmington, Delaware.
Les soussignés, agents de cette fabrique, offrent cette poudre à l'essai et à un prix très modéré.
21 oct HERBAULT Frères, 70, rue Royale.

SAINDOUX—1000 barillets à vendre par 25o G. DORSEY, 44 Nouvelle Levée.

POUR VICKSBURG, Rodney, Grand Gulf, Natchez et les ports intermédiaires—Le bateau à vapeur AUGUSTA, capitaine Gates, partira pour les ports ci-dessus jeudi, le 31 courant, à 4 heures p. m. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à 29 oct SMITH & VOORHEES, 35, Camp.

POUR ST-LOUIS, Alton et les ports intermédiaires—Le bateau-à-vapeur PLATTE, capitaine Jones, est maintenant prêt à recevoir du fret et partira mardi le 29 courant, à 4 heures du soir, pour les ports ci-dessus. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, en face la rue Poydras, ou à BOGERT & HAWTHORN, 29 oct 63, rue Gravier.

POUR ST. LOUIS, ALTON & QUINCY—Le bateau à vapeur BELLE OF MISSOURI, capitaine Finch, ayant la plus grande partie de sa cargaison engagée, partira jeudi le 31 courant, à 4 heures. Ce bateau tire peu d'eau et conséquemment ne pourra être retardé sur son voyage. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, en face la rue Poydras, ou à 29o KIDDER & HEAD, 99, rue du Camp.

POUR ST. LOUIS ET ALTON—Bateau pour passagers—Le bateau à vapeur METEOR, capitaine Dunnica, ayant la plus grande partie de sa cargaison engagée et allant à bord, partira samedi le 2 novembre, à 10 heures du matin. Pour la balance du fret ou passage, s'adresser à bord, au bas de la rue Poydras ou à GODFREY LAWRIE & SMALL,
Le Meteor prendra du fret pour la rivière Blanche, Helena, Memphis, Randolph et Mills' Point, &c. 23 oct

POUR MONROE, HARRISONBURG et Ouachita—Le bateau à vapeur ECHO, capt J. J. Yarrington, est maintenant prêt à recevoir du fret pour les ports ci-dessus et partira mercredi matin, 30 courant, à 10 heures. Pour fret ou passage, s'adresser à bord en face la rue Conti ou à 28 oct. J. HALL & A. B. BEIN, 19 Nlle. Levée
N. B. L'Echo tire peu d'eau et se rendra aux lieux de destination sans difficulté.

POUR LAKE PROVIDENCE, Vicksburg, Grand Gulf, Rodney et Natchez—Le bateau à vapeur Emperor, capt. A. Auter, partira pour les ports ci-dessus et ceux intermédiaires, mardi le 29 courant, à 10 heures A. M. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, en face le North American Hotel ou à PIERCE SHANNON & BRO. 28 oct. 57 Magasins.

POUR LOUISVILLE, Cincinnati, Pitsburg et les ports intermédiaires—Le bateau à vapeur VIENNA, capt. Patterson, ayant la plus grande partie de sa cargaison engagée, partira pour les ports ci-dessus mercredi le 30 courant, à 4 heures P. M. Le Vienna porte une plus forte cargaison et tire moins d'eau qu'aucun autre bateau sur la rivière. Pour la balance du fret ou passage, s'adresser à bord, en face la rue Lafayette ou à 28 oct. HADDEN & HALL, 33 Nlle. Levée.

POUR CINCINNATI ET LOUISVILLE—Le bateau à vapeur A. FUSELIER, capitaine E. Johnson, est maintenant en chargement pour les ports ci-dessus et ceux intermédiaires sur les rivières du Mississipi et de l'Ohio, et partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord en face la rue Poydras ou à J. HALL & A. B. BEIN, 24 oct 19, Nouvelle-Levée.

POUR ST. LOUIS & ALTON—et les ports intermédiaires—Le bateau à vapeur MADISON, capt. Rob Freeland, ayant la plus grande partie de sa cargaison engagée, partira sous peu. Pour la balance du fret ou passage, s'adresser à bord, au bas de la rue du Canal, ou à GODFREY, LAWRIE & SMALL, 23 oct. 36 Gravier.

BATEAU A VAPEUR A VENDRE—Un bateau à vapeur solidement bâti, tirant seulement 30 pouces d'eau, du port de 130 tonneaux, ayant 130 pieds de longueur, 6 pieds de hauteur et pouvant porter 1000 balles de coton, sera vendu à bas prix si l'on s'adresse immédiatement aux soussignés. PIERCE SHANNON & BRO. 22o 57, rue des Magasins.

BATEAU A VAPEUR A VENDRE—Le beau bateau à vapeur INVINCIBLE, ayant été radoubé à neuf et bien fourni de tout ce qui est nécessaire, pouvant porter 1500 balles de coton, sera vendu à des conditions avantageuses si l'on s'adresse immédiatement à P SHANNON & BRO, 57 Magasins.
L'Invincible partira de Louisville aussitôt que l'état des eaux le permettra. 22o

POUR LA MOBILE—La goél. MOUNT MORIAH, capitaine Rogers, partira le 30 courant. Pour fret ou passage s'adresser à 29 oct S. & J. P. WHITNEY, 73, Camp.

POUR LA MOBILE—La goél. SWAN, capitaine Trainer, ayant la plus grande partie de sa cargaison engagée, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à J. H. ASHBRIDGE, 65 Commune.

POUR CHARLESTON—La goélette ELISABETH, capitaine Bone, ayant la plus grande partie de sa cargaison engagée, partira sous peu. Pour la balance du fret ou passage, s'adresser à J. H. ASHBRIDGE, 29 oct 65, Commune.

POUR NEW-YORK—Le 5 novembre. Le navire paquebot FRANCIS DEPAU, capitaine C. Forbes, partira comme ci-dessus. Pour la balance du fret ou passage, s'adresser à bord ou à STETSON & AVERY, 88, Gravier. 21 oct

POUR LIVERPOOL—Le navire CONSTANTIN, capitaine Winsor, partira sous peu. Pour fret le 300 balles ou passage, s'adresser à S. & J. P. WHITNEY, 21 oct 73, Camp.

A FRETER POUR MARSEILLE—Le brick fin voilier EVERETT, cap. Fitch, du port de 250 tonneaux, est prêt à recevoir sa cargaison. S'adresser à J. B. JUETTE, 20 oct 13, rue Toulouse.

POUR MATANZAS—La goélette VINCENTA, capt. Antonio Ros, est maintenant prête à recevoir sa cargaison et partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à 25 oct J. ROBERT & Co, 47, Bienville.

POUR LA HAVANE—Le brick espagnol EMILIO, capt. Sust, ayant une partie de sa cargaison engagée, partira mercredi le 30 courant. Pour passage, ayant de beaux emménagemens, s'adresser à 29 oct CUCULLU LAPEYRE & Co.

PAQUEBOTS ENTRE NEW-YORK ET LA NOUVELLE ORLEANS.

Cette ligne est composée des navires suivans:

FRANCIS DEPAU,	capt. C. A. Forbes,	700 tx	
LOUISA,	"	Wm Osborne,	500 do
MEMPHIS,	"	S. Nichols,	600 do
OCONEE,	"	E. Knight,	475 do
OCMULGEE,	"	J. J. Leavitt,	475 do
FRANCONIA,	"	E. Cross,	500 do

Ces navires sont de première classe, doublés et chevillés en cuivre, d'un léger tirant d'eau et bâtis à New York expressément pour faire les voyages ci-dessus. Ils ont aussi de beaux emménagemens pour les passagers et sont commandés par d'habiles navigateurs. Ces navires seront remorqués en montant et en descendant la rivière.

Les propriétaires ou capitaines de ces navires ne seront pas responsables de la casse de vitres, fer, cuivre ou ouvrages de ferblanterie ou pour la rouille sur le fer ou l'acier, ni pour les ballots ou paquets qui ne seront pas accompagnés d'un reconnaissement signé au bureau des agens. Pour fret ou passage, s'adresser à STETSON & AVERY, 25 oct 88, Gravier.

POUR BALTIMORE—La barque IRAD JERRY, capt. Stevens, ayant les trois quarts de sa cargaison engagée partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à 28 oct GEORGE BEDFORD, 22 Bienville.

POUR BOSTON—Premier navire—Le navire paquebot CHARLESTON, capitaine D. Eldridge, partira sous peu. Pour la balance du fret ou passage, ayant de beaux emménagemens, s'adresser au capitaine à bord, en face la rue St. Joseph ou à JOHN A. MERRITT, 26 oct 53 Camp.

POUR LA HAVANE—La goélette fine voilière SEMINOLE, capitaine Johnson, partira Mercredi prochain. Pour passage seulement, ayant de beaux emménagements, s'adresser au capitaine à bord ou à 26 oct R. GRONING & Co.

POUR LA MOBILE—La goélette HORNET, capt Johnson, partira sous peu. Pour passage, s'adresser à 25o J. H. ASHBRIDGE, 65 Commune.

POUR PENSACOLE—La goélette MARY ELLEN, capt. Jarvis, ayant une partie de sa cargaison engagée, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à J. H. ASHBRIDGE, 25 oct 65, rue de la Commune.

POUR LA MOBILE—La goélette SELECT, capt. Williams, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à J. H. ASHBRIDGE, 25 oct 65, rue de la Commune.

POUR BOSTON—Le brick de première classe GRAND TURK, capt. Winsor, sera expédié sous peu. Pour fret ou passage s'adresser à 25o KIDDER & HEAD, 99 Camp

POUR BOSTON—Le brick BOY, capitaine Williams, ayant une partie de sa cargaison engagée, partira sous peu. Pour fret de 200 balles de coton et 50 tonneaux fret lourd, s'adresser à bord ou à J. H. ASHBRIDGE, 65, Commune. 25 oct

POUR LIVERPOOL—Le navire A. NONANTUM, capitaine Hamburg, ayant sa cargaison engagée, partira sous peu. Pour passage seulement, s'adresser à 25 oct J. H. ASHBRIDGE, 65 Commune.

POUR VERA CRUZ (*Premier Navire.*) Le mistico espagnol CEFIRO, capt Roses ayant la majeure partie de son chargement engagé partira immédiatement pour le port ci-dessus, pour la balance du fret ou passage s'adresser à M S CUCULLU, LAPEYRE & Co, 24 oct. rue Toulouse No. 27

POUR LA VERA CRUZ—La goélette A. L. CALEDONIA, capt. Potter, ayant la plus grande partie de sa cargaison engagée partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, au bas de la rue Jefferson ou à HUGO C. GILDEMEESTER, 24 oct. 45 Bienville.

POUR CHARLESTON, S. C.—Le brick CATHERINE, capitaine Rose, ayant la plus grande partie de sa cargaison engagée partira sous peu. Pour la balance du fret ou passage, s'adresser à bord ou à 23o J W ZACHARIE & co., 98 Douane

POUR KINGSTON, Jamaïque—Le brick GANNICLEFT, doublé et chevillé en cuivre, partira cette semaine pour le port ci-dessus. Ce navire a deux chambres séparées et peut prendre 30 passagers. Pour fret ou passage, ayant de beaux emménagemens, s'adresser au capt. à bord ou M. P. Levy, Nlle Levée ou à 23o R. GRONING & co.

POUR BOSTON.—Le beau navire EAGLE, capitaine Acome, partira sous peu. Pour fret, s'adresser à bord, près du rail-road ou à GEO. GREEN & BRO, 26, Camp. 18 oct

POUR BOSTON—Le brick GALEN, capt. Churchill, sera prêt à recevoir du fret le 21 courant et partira sous peu. Pour fret ou passage s'adresser à E. A. BRIDGE, 19 oct 60, Gravier.

POUR PHILADELPHIE—La barque HERCULES, capitaine James Marks, partira sous peu. Pour fret ou passage, ayant de beaux emménagemens, s'adresser au capitaine à bord, deux rangs au dessous du Marché aux Légumes, ou à N. F. COMLY & Co, 14 oct 97, rue du Camp.

CLOUX—1000 barriques cloux de Boston assortis, en magasin et à vendre par 25 oct JOHN A. MERRITT, 53, Camp.

CIDRE—130 barils cidre supérieur de Champagne à vendre par JOHN A. MERRITT, 25 oct 53, Camp

FARINE—100 barils farine superfine en magasin et à vendre par JOHN A. MERRITT, 25 oct 53, Camp.

VENTES A L'ENCAN.

AVIS D'ENCAN.

LES soussignés annoncent à leurs amis et au public en général, que désormais les jours de règlement pour ce qui leur est dû pour marchandises vendues, auront lieu le jeudi de chaque semaine, sous peine, pour ceux qui ne s'y conformeraient pas, de perdre leur crédit; et les jours de paiement aux propriétaires de marchandises, auront lieu le samedi de chaque semaine. Ces jours seront exclusivement consacrés à cet effet et aux ventes à la Bourse.
DEJOUX & FERNANDEZ,
29 oct—1m 114, rue Chartres.

PAR FERNANDEZ & WHITING.
IL sera vendu à la Bourse de Cité, rue St. Louis entre les rues Chartres et Royale en cette ville, mardi le 29 octobre courant à midi. Un esclave nommé WILLIAM alias Bill, âgé d'environ 25 ans, bon manœuvre, conducteur et excellent domestique de maison; s'étant absenté de chez son maître, garanti de tout autre vice ou maladies prévues par la loi.
Conditions—$400 comptant la balance à 4 et 8 mois en billets endossés à satisfaction et hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement.
L'acte de vente pardevant E. Barnett aux frais de l'acquéreur. 29 oct

PAR J. A. BEARD.
IL sera vendu aujourd'hui, 29 courant, à 10 heures, au magasin d'encan No. 58, rue de la Commune.
5 barils sucre,
13 do Riz,
8 do bœuf,
2 boucauts et 3 tierçons jambons enveloppés,
100 rames papier à enveloppe,
5 barriques vinaigre, &c.
Après quoi, il sera vendu divers articles de mobilier, comprenant chaises, tables, side-boards, sofas, lits de plumes, couvertures, courtepointes, ustensiles de cuisine, &c. 29 oct—1

PAR J. A. BEARD.
IL sera vendu Mercredi, le 30 courant, à midi, à la Bourse de la Cité
Le nègre JOHN, âgé de 23 ans,
Le nègre JOE, " "
Ces deux nègres sont bons pour les travaux de champ et bateliers, pleinement garantis des vices et maladies prévus par la loi.
Les actes de vente pardevant J. B. Marks Esq. notaire pub. aux frais des acquéreurs 29 oct—2

PAR J. B. BLACHE.
IL sera vendu mercredi, le 30 du courant, à 10 heures, à son magasin d'encan, no 29, rue Conti, pour compte de qui il appartiendra.
1 balle de bombazette, supérieur endommagé, venant de New York. 29o

PAR BACH & CALHOUN.
IL sera vendu jeudi le 7 novembre, à 10 heures, a. m. à la demeure de J. L. Florance, Esq. encoignure de la rue du Camp et Carré Lafayette:
Tous les meubles de ménage, etc d'articles variés et choisis formant un des plus beaux mobiliers que l'on puisse trouver en ville.
Conditions à la vente. 29 oct

PAR J. B. BLACHE.
IL sera vendu vendredi, 1er novembre à 10 heures, dans la rue Toulouse entre les rues Chartres et Levée pour clore différens comptes:
1600 caisses de vin de marques assorties,
100 paniers Champagne mousseux,
15 demi-pipes eau de vie, 4e preuve,
15 do do fine champagne,
30 sacs de sel. 29o—3

Cornelius Hurst contre ses créanciers.
Vente de Syndic.
PAR M. BARNETT, Sr.
IL sera vendu, lundi 2 Décembre 1839, à midi, à la Bourse de Cité, rue St-Louis entre Chartres et Royale, par ordre de Alexandre Grant, syndic des dits créanciers, et par un ordre de l'honorable cour du premier district judiciaire de la Louisiane en date du 26 octobre 1839, les esclaves ci-après désignés, abandonnés par le dit Hurst à ses créanciers, savoir:
Dick, âgé d'environ vingt-huit ans, d'un bon caractère.
Osborn, do do vingt-six ans, mulâtre, bon cocher, très intelligent s'entendant à tout.
Lucinda, âgée de vingt-deux ans, femme de Osborn, très intelligente, bonne cuisinière, blanchisseuse et repasseuse.
Commodore, âgé d'environ six ans.
Joséphine, do do quatre ans.
Henry, do do deux ans.
Osborn, do do un an, enfants de Lucinda.
Ned, do do dix-neuf ans, habitué à travailler dans une briqueterie.
Louis, âgé d'environ dix sept ans, accoutumé au travail d'une briqueterie.
Mingo, âgé de vingt-huit ans, mouleur très robuste.
Winney, do de trente-sept ans ayant travaillé dans une briqueterie.
Priscilla, âgée de vingt-quatre ans, femme très robuste.
Sarena, do vingt-un ans, un bon porteur de briques, avec son enfant.
Matilda, âgée de vingt-cinq ans, cuisinière blanchisseuse et repasseuse avec ses trois enfants, savoir:
Thomas, âgé de dix ans.
Toney, do six ans.
William, jeune enfant.
Sally, âgée de vingt-deux ans, douce, et d'un bon caractère, cuisinière, blanchisseuse et repasseuse.
Juliana, âgée de vingt-et un ans, avec son enfant accoutumée au travail d'une briqueterie.
Mary, âgée de vingt-cinq ans, également habituée au travail d'une briqueterie.
Jacob, âgé de vingt-cinq ans, robuste, accoutumé au travail d'une briqueterie.
Conditions:
Six mois de crédit pour tous les esclaves, excepté Jacob, qui sera vendu à un et douze mois en billets tirés et endossés à la satisfaction du syndic, qui se réserve le droit de refuser le nom des endosseurs s'ils n'étaient pas à sa satisfaction, sans donner ses raisons. Les billets porteront un intérêt de dix pour cent par an s'ils n'étaient pas payés à échéance jusqu'à parfait paiement, sans cependant que cette clause puisse donner aux acquereurs le droit de prolonger leurs paiements.
Il sera accordé aux acquéreurs quarante huit heures après une notification du notaire que les titres sont complets, pour terminer les réglemens, et s'ils ne l'étaient pas, l'esclave ou les esclaves seront revendus au comptant pour le compte et risques des premiers acquéreurs sans aucun délai ou notification publique, et les dits partis se trouveront responsables des pertes, dépenses, frais, etc., qui pourraient avoir lieu.
Acte de vente par devant E. Barnett, not. public, aux frais des acquéreurs—Les esclaves ne seront délivrés qu'après les conditions remplies. 29 oct—4, 1 pa

PAR T. MOSSY & GARIDEL.
MARDI, 29 du courant, il sera vendu, à 10 heures précises du matin, à leur magasin d'encan rue Toulouse No. 50.
2 balles services linge de table français.
1 do drap commun anglais.
1 do Kerseys do
1 do Bonteint.
2 do cottonade.
Cottonades Américaines, coton bleu et draps, diennes etc etc. 24 oct

PAR R. B. SYKES.
IL sera vendu Mardi le 29 courant, à midi, à la Bourse de la Cité.
La négresse MARY, âgée d'environ 23 ans, un peu cuisinière et domestique de maison, et ayant travaillée au champ, avec son fils WASHINGTON, âgé de 6 ans, très intelligent, garantis des vices et maladies prévus par la loi.
L'acte de vente pardevant E. Barnett, notaire public, aux frais de l'acquéreur.
Conditions comptant. 28 oct—2

PAR R. B. SYKES.
MARDI le 29 du courant, à 4 heures et demie de l'après midi, il sera vendu au No. 14, rue Notre Dame.
150 BARILS CHAUX. 28 oct—2

PAR J. B. BLACHE.
IL sera vendu, Mercredi 30 du courant, à 10 heures, à son magasin d'encan, d'ordre et sous l'inspection des gardiens du port, pour le compte de qui il appartiendra.
Une balle couverture de laine, importée et avariée à bord du brick Everett, capitaine Fitch, venant de Marseilles. 28 oct—2

PAR R. B. SYKES.
Vente de Meubles.
IL sera vendu Mercredi le 30 courant, à 11 heures, au No. 179, rue St. Charles, près le carré Lafayette.
Un superbe assortiment de meubles, consistant en partie des marchandises suivantes, savoir: 2 douzaines chaises d'acajou; 2 bergères à bras en acajou, une table à pilier, dessus en marbre, side-board, 2 canapés; 1 grande table à pieds en griffes à dîner; 2 grandes glaces françaises; bureau de toilette, bois de lit, matelas en crain; 4 superbes rideaux de fenêtre, avec ornements riches, complets; lampes astrales, coutellerie, verres coupés, porcelaine et faïence, tapis, meubles de cuisine, &c, &c. Ces meubles sont du dernier goût et ont été en usage très peu de temps.
Conditions comptant. 28 oct—3

PAR M BARNETT.
Vente de Meubles
IL sera vendu, Jeudi 31 du courant, à 10 heures du matin, au No. 70 rue Royale, entre Conti et Bienville.
Une quantité de meubles consistent en tables, chaises, armoires, tapis, etc.
Conditions, comptant. 29 oct

PAR M. BARNETT.
Vente de meubles pour cause de départ.
IL sera vendu, Mercredi 30 du courant, à 10 heures du matin au no. 68 rue Royale, entre Conti et Bienville.
Une quantité de meubles tels que armoires, lits, tables, chaises, tapis, glaces, etc.
Conditions, Comptant 29 oct

PAR P. E. TRICOU.
A. Maurin & co. et autres contre Hte. Palec pour un abandon forcé.
EN vertu d'un ordre de l'honorable cour de paroisse, en date du 24 août 1839, et à la requête de E. L. Bernard, syndic des créanciers de Hte. Palec, il sera vendu le samedi, 30 novembre 1839, à midi à la Bourse de la Cité, rue St. Louis, les propriétés suivantes, savoir.
1. Un terrain situé au faubourg Tremé, ayant, mesure française, 60 pieds, 8 pouces de face à la rue des Remparts, entre les rues des Ursulines et St Philippe, sur 150 pieds de profondeur, borné d'un côté par la propriété de John Mary et de l'autre par celle de Madame Suqueh, ensemble les bâtisses et dépendances.
2. Un terrain situé au faubourg Washington, quartier Daunoy ou district des architectes, ayant 30 pieds, 6 pouces à la rue Moreau, entre les rues d'Enghien et du Port, sur 100 pieds de profondeur, mesure anglaise, comprenant le lot désigné par le no. 8 de l'îlet no. 4, et 1 pied et demi du lot no. 9, du même îlet no. 4, suivant le plan général du district des architectes, dressé par Joseph Pilié, alors voyer de la ville, le 9 février 1835, et déposé en l'étude de Félix de Armas, not. pub. par acte du 31 mars 1836, ensemble une maison neuve et autres dépendances.
3. Deux lots de terre situés au faubourg Franklin, désignés par les nos. 6 et 7, de l'îlet no. 92, au plan déposé en l'étude de Theodore Turcand, not. public, sous le no. 23 du livre des plans. Lesdits deux terrains, ayant mesure américaine, chacun 31 pieds, 11 pouces et 5 lignes de face à la Promenade Washington sur 104 pieds 10 pouces et 2 lignes de profondeur.
Conditions. 6, 12, 18 et 24 mois de crédit endossés à la satisfaction des syndics et hypothèque jusqu'à parfait paiement.
Les actes de vente seront passés chez Felix Grima, notaire, aux frais des acquéreurs.
28o—4, 11, 18, 25 et 2 nov.

PAR T. MOSSY & GARIDEL.
MARDI 29 du courant, il sera vendu à 10 heures du matin, à leur magasin d'encan, rue Toulouse no. 50, pour compte de qui il appartiendra
43 5/8 milliers cigares Regalia
19 1/4 do do Cañones.
Importés et avariés à bord du brick Good Hope, capt. Farwell. 26 oct.

A VENDRE—Une GROCERY située à l'encoignure des rues du Camp et Poydras. S'adresser sur les lieux. 21 oct—6 F. ZORN & Co.

UN Jeune Cheval de selle avec sa selle et sa bride, à vendre à bas prix, si l'on s'adresse immédiatement. Aussi—Un cheval de dray avec le harnais MUNFORD PERKS, 21 oct Enc. Poydras et Tchoupitoulas.

NEGRES A VENDRE—Un nègre et une négresse, bons sujets, à vendre par MUNFORD PERKS, 21 oct Enc. Poydras et Tchoupitoulas.

LES créanciers et débiteurs de feu François Petajo, h. c. l. sont invités à se faire connaître immédiatement au soussigné, exécuteur testamentaire du défunt. JOSEPH BLACHE, 18o Rue Craps entre Espagne et Poëtes.

$40 DE RECOMPENSE—La récompense ci dessus sera donnée à celui qui donnera des détails sur la mort de M. Salin Dehereix, ancien habitant de St. Marc (Ile St.-Domingue) mort aux Etats Unis d'Amérique, il y a environ 36 ans à Mr. Joseph V., domicilié à St. Martinville, Attakapas. 18o